



SOMMAIRE

1. Introduction
2. Natagora Lesse et Houille et les projets LIFE
3. Quelques chiffres clés
4. Atterrissant sur le sentier : des roches aux sols (Patrick ENGELS)
5. Descriptif de l'itinéraire... A savoir !
6. Informations utiles (*tourisme, hébergement, services d'urgence, eaux et forêts, conservateurs des réserves*)
7. Sources d'information et bibliographie
8. Index général (*localités, réserves, patrimoine, nature, espèces emblématiques*)
9. Les 12 tronçons de l'itinéraire

Ce tour pédestre, œuvre de bénévoles, se parcourt à titre individuel. La Régionale Natagora Lesse et Houille ne pourrait en aucun cas être tenue pour responsable de tout incident ou accident survenant le long de l'itinéraire. Les règles de prudence se doivent d'être respectées de même que les réglementations en vigueur (code de la route, code forestier, réglementation en période de chasse). L'accès aux réserves nécessite l'autorisation des conservateurs et de la Commission de gestion. Les informations fournies dans ce document sont susceptibles de modifications, les mises à jour sont publiées régulièrement sur le site de la régionale. Un comportement responsable et respectueux de la nature et des personnes est gage de courtoisie, nous vous en remercions d'avance.

© Toute reproduction du présent document par quelque moyen, technique ou électronique, est soumise à l'autorisation préalable de la Régionale Natagora Lesse et Houille (lesse.et.houille@natagora.be).

Editeur responsable

Natagora Lesse et Houille

Serge POWIS

Avenue des frères Goemaere 53 - 1160 Bruxelles



1. Introduction

Comme c'est souvent le cas, l'idée de la réalisation d'un circuit pédestre reliant les réserves naturelles intitulé « **Au fil des réserves** » est survenue lors d'un tour de table de la régionale et a suscité un certain intérêt auprès des participants.

La planification des différentes étapes (*conception et tracé cartographique de l'itinéraire, plan des reconnaissances sur le terrain, structuration de la brochure descriptive, politique de communication et répartition des tâches*) fut menée avec enthousiasme et efficacité.

Restaient la mise en pratique ! Grâce à une météo clémente, la reconnaissance de terrain fut réalisée en un mois et, ensuite, la rédaction de la brochure nécessitant de nombreux mois de concentration devant un écran d'ordinateur!

Cerise sur le gâteau, suite à notre participation à l'appel à projet *Développement durable 2022* initié par la Province de Namur, cette dernière nous gratifie d'un beau subside nous permettant d'illustrer le parcours de panneaux didactiques.

Une belle aventure qui nous permettra de vous faire découvrir le patrimoine naturel de notre belle Ardenne namuroise avec comme fil conducteur les réserves naturelles, qu'elles soient domaniales ou agréées.

Belle et agréable découverte !

Remerciements

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'importante aide de la Province de Namur que nous remercions très vivement.

Nos remerciements vont également, pour leur accueil positif aux offices du tourisme des entités concernées (Bièvre, Daverdisse, Gedinne, Paliseul).

Un remerciement tout particulier également au Dr. Ir. Patrick Engels (Expert géomaticien, SPW DEMNA) pour sa précieuse contribution au niveau géologique, géomorphologique et pédologique.

La Régionale Natagora Lesse et Houille



2. Natagora Lesse et Houille et les projets LIFE

La régionale Natagora Lesse et Houille

L'association de défense de la nature Natagora a pour but de protéger la nature particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Son grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines. Pour ce faire, Natagora s'appuie non seulement sur les personnes qui travaillent en son sein mais encore sur le volontariat organisé en groupes locaux : les régionales. Elles sont le relais de l'association auprès des autorités locales, elles initient ou prennent en charge toutes une série d'activités qui ont trait à la nature. Elles travaillent le plus possible en partenariat avec les associations locales. Notre régionale Lesse et Houille regroupe une vingtaine de volontaires actifs sur les communes de Bièvre, Daverdisse, Gedinne et Paliseul. Nous y organisons toute une série d'actions de défense, de protection et de sensibilisation envers la nature : balades guidées, divers ateliers (construction de nichoirs, cuisine sauvage, ...), chantiers de gestion dans les réserves etc. Sur le territoire de la régionale l'on dénombre aujourd'hui quelques 200 hectares de réserves naturelles gérées par Natagora réparties en une quinzaine d'entités. C'est pour vous les faire découvrir, ainsi que les réserves domaniales, que nous avons imaginé et mis en place ce circuit pédestre. Nous vous souhaitons de belles promenades et vous invitons aussi à consulter notre site afin de suivre toutes nos activités : <https://lesseethouille.natagora.be>

Programme européen de financement LIFE

Le programme LIFE *L'Instrument Financier pour l'Environnement* de la Commission européenne est dédié au soutien de projets innovants, qu'ils soient privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat.

Parmi les principaux objectifs du programme LIFE figurent : la protection, la restauration et l'amélioration de l'environnement ; le ralentissement et l'inversion de la perte de biodiversité ; l'arrêt de la dégradation des écosystèmes, en gérant et améliorant le réseau Natura 2000, et ainsi accélérer le développement durable.

Le LIFE finance les projets destinés à : mettre au point, démontrer et promouvoir des techniques, des méthodes et des approches innovantes pour atteindre les objectifs de l'Union en matière d'environnement ; contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et au contrôle de l'application de la législation et de la politique de l'Union dans le domaine de l'environnement ; catalyser le déploiement à grande échelle de solutions techniques ou stratégiques efficaces pour mettre en œuvre la législation et la politique de l'Union en matière d'environnement.

Le projet **LIFE Nature Croix-Scaille** *Action pour les vallées et tourbières de Croix-Scaille* (<https://www.life-croixscaille.eu/>) a été mené dans la région de 2006 à 2009. Sa mission : restauration de tourbières et prairies de fonds de vallées situées sur le Plateau de la Croix Scaille.

Cinq objectifs :

1. La réouverture de vastes surfaces par l'élimination de plantations résineuses ;
2. La restauration sur ces mêmes parcelles d'habitats naturels de haut intérêt écologique (tourbières, landes, prairies humides, milieux forestiers spontanés) ;
3. Le développement du réseau local de réserves naturelles ;



natagora

Lesse et
Houille

4. *La mise en place d'une gestion durable sur l'ensemble des sites ;*
5. *La sensibilisation et l'information au public.*

Le projet **LIFE Connexions** *Actions prioritaires pour la connexion de prairies, pelouses, forêts humides et espèces associées en région wallonne (BE) et Grand Est (FR)* (<https://www.life-connexions.eu/> - 2021-2027) a pour objectif de restaurer la biodiversité sur minimum 500 ha d'habitats naturels menacés répartis sur les bassins de la Haute-Meuse et affluents ; de la Chiers ; de la Sûre, Eisch, Attert ; de la Semois et sur le massif de la Croix-Scaille.



3. Quelques chiffres clés

La régionale Natagora Lesse et Houille se partage entre deux provinces (*Namur et Luxembourg*) et quatre entités administratives (*Bièvre, Daverdisse, Gedinne, Paliseul*) qui totalisent 34 villages (22 *namurois* et 12 *luxembourgeois*). Les données présentées, dans les tableaux qui suivent, donnent une petite idée de leur représentativité par rapport à la Wallonie et aux deux provinces. Les chiffres relatifs aux réserves concernent les réserves naturelles domaniales (RND) ainsi que les réserves naturelles agréées (RNA). [Données à jour au 1-1-2023 en *bleu* et au 1/1/2024 en *vert*]

Wallonie

Population (nombre d'habitants)	3.692.283
Superficie (en km ²)	16.901
Densité de population (hab/km ²)	217,8

Provinces de Namur et Luxembourg

	Namur	Luxembourg
Population (nombre d'habitants)	503.895	295.146
Superficie (en km ²)	3.675	4.459
Densité de population (hab/km ²)	137,11	66,19

Les entités namuroises de la régionale

	Bièvre		Gedinne	
Nombre de villages	10		12	
Population (nombre d'habitants)	3.471		4.686	
Superficie (en km ²)	109,55		151,56	
Densité de population (hab/km ²)	31,7		30,9	
Nombre de réserves naturelles	RND - 8	RNA - 4	RND - 2	RNA - 7
Superficie réserves naturelles (ha)	RND - 24,68	RNA - 34,76	RND - 16,41	RNA - 192,38

Les entités luxembourgeoises de la régionale

	Daverdisse		Paliseul	
Nombre de villages	4		8	
Population (nombre d'habitants)	1.415		5.515	
Superficie (en km ²)	56,87		111,25	
Densité de population (hab/km ²)	24,9		49,6	
Nombre de réserves naturelles	RND - 0	RNA - 2	RND - 2	RNA - 1
Superficie réserves naturelles (ha)	RND - 0	RNA - 4,53	RND - 18,97	RNA - 9,31

Occupation des sols

%	Bièvre	Daverdisse	Gedinne	Paliseul	Wallonie
Terres artificialisées	2,9	2,6	2,6	4	10,9
Terres agricoles	34,2	24,9	28,2	41,6	51,5
Terres boisées	56,3	67	64,3	46	29,3
Autres terres non artificialisées	2,9	2,6	2,2	4,3	3,1



4. Atterrissant sur le sentier : des roches aux sols

Dr. Ir. Patrick ENGELS

A la manière d'un avion qui atterrit, nous allons découvrir des petites échelles aux grands échelles la diversité des roches et des sols rencontrés le long du sentier. Trois niveaux de perception imbriqués (des altitudes élevées jusqu'au niveau du sol) ont été retenus.

Niveau 1 : Le contexte géomorphologique

Au sud de l'ensemble Fagne-Famenne et Calestienne, l'Ardenne est un massif composé des roches les plus vieilles de Wallonie. Lui succède au sud, La Gaume ou Lorraine belge.

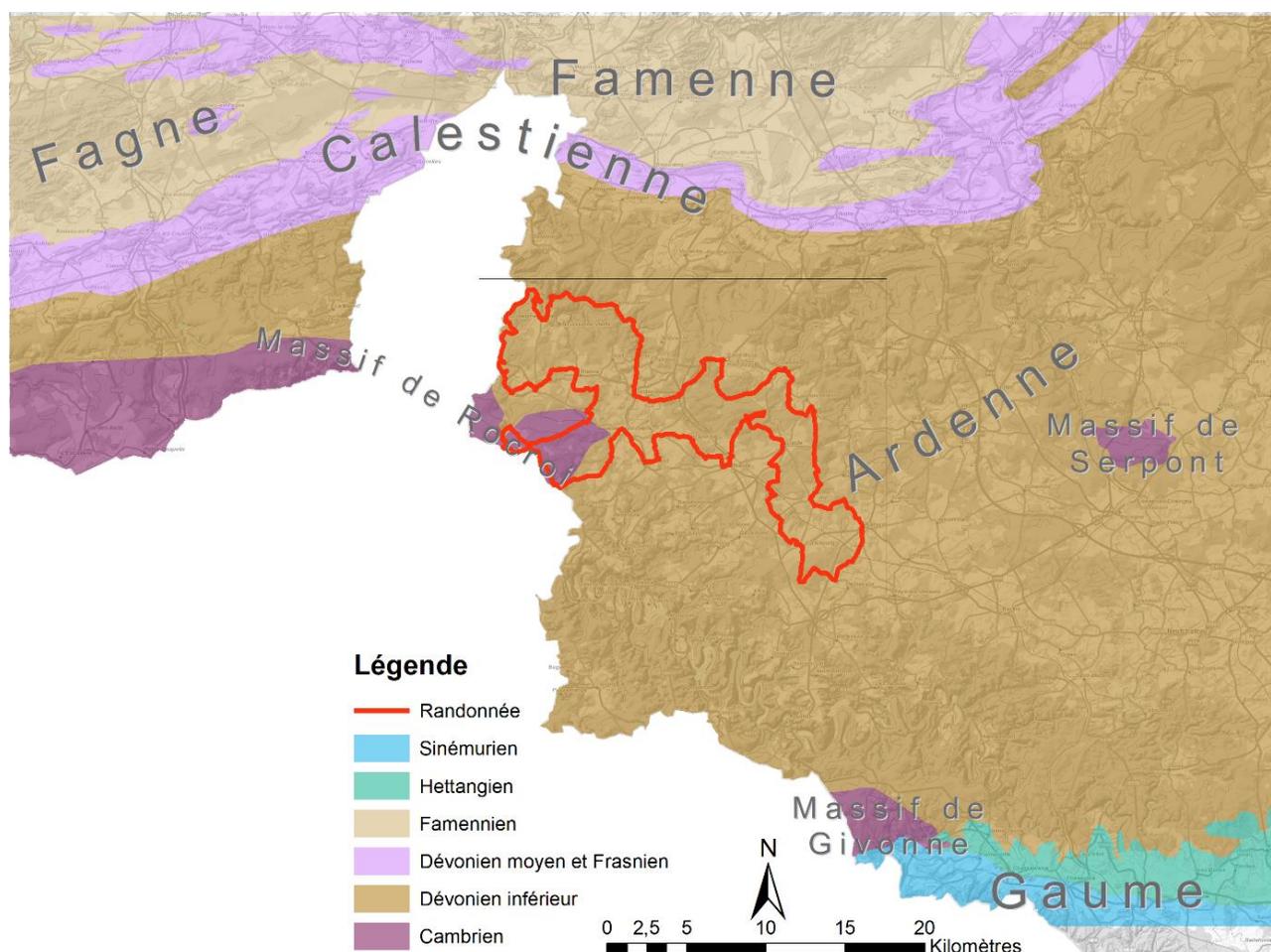


Figure 1 : le sentier au cœur des ensembles géologiques sous-régionaux (d'après de Béthune [1961])

Le massif ardennais est composé de roches datées de -540 à -395 Ma¹, période du Paléozoïque. Le sentier recoupe un des massifs du Cambrien, le massif de Rocroi. Le Cambrien est composé de schistes², phyllades, grès et quartzites datés de 540 à 408 Ma, il s'agit de l'unité la plus ancienne de Belgique. Le Cambrien affleure en six endroits en Wallonie, il s'agit de la bande de Sambre et Meuse et des massifs

¹ Ma = Millions d'années

² Il s'agit de schistes sédimentaires qu'on qualifie actuellement de shales.



natagora

Lesse et
Houille

du Brabant, de Stavelot, de Serpont, de Rocroi et de Givonne. Ces trois derniers sont représentés sur l'extrait de carte ci-dessus.

Le sentier se situe en majeure partie sur le Dévonien inférieur daté de -408 Ma à -395 Ma et composé de grès et de schistes².

L'Ardenne est un ancien massif montagneux qui a été doublement plissé. L'Ardenne a subi deux orogénèses. Une orogénèse est un processus pendant lequel s'individualise un système montagneux. L'orogénèse calédonienne et l'orogénèse varisque (appelée aussi hercynienne) délimitent deux grands sous-ensembles structuraux : l'anticlinorium de l'Ardenne et le synclinorium de Neufchâteau.

Postérieurement à l'orogénèse hercynienne, l'Ardenne est émergée et l'érosion par les cours d'eau génère une pénéplaine. La pénéplaine post-hercynienne peut-être reconstruite en posant un plan sur le plateau ardennais ou en regardant à l'horizon: l'horizon apparaîtra toujours plat. Depuis l'Oligocène (-25 Ma) et plus particulièrement au Quaternaire (-6 Ma), l'Ardenne est en surrection et on assiste à l'encaissement des vallées. Actuellement, l'Ardenne se présente comme un plateau entrecoupé de vallées profondes.

Niveau 2 : Les principaux types de sols

La carte des principaux types de sols permet d'appréhender le deuxième niveau de perception. La carte des principaux types de sol est une généralisation de la Carte des Sols de la Belgique. Ce dernier document est une ressource exceptionnelle pour connaître dans le détail les caractéristiques des sols, voir ci-dessous au niveau 3.

Les principaux types de sols ne reprennent qu'une partie de ces caractéristiques et renseignent sur les matériaux parentaux des sols en relation avec la lithologie ainsi que leur drainage naturel principal.



natagora

Lesse et Houille

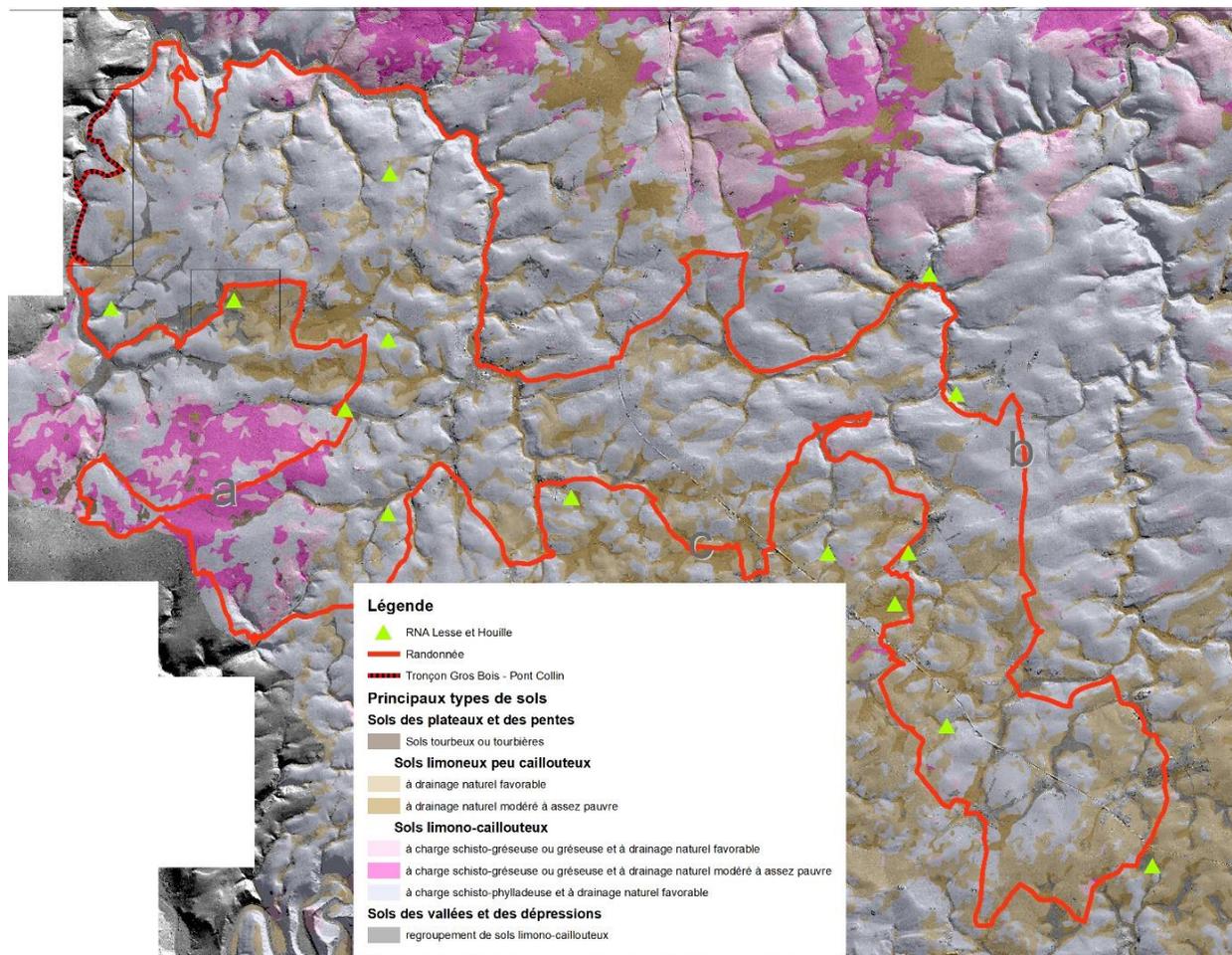


Figure 2 : les principaux types de sols rencontrés le long du sentier et leurs trois ensembles (voir notamment aux points a, b et c explicités ci-dessous)

Les principaux matériaux parentaux des sols dérivent des roches géologiques par altération qui a essentiellement eu lieu après la dernière glaciation³ qui s'est terminée il y a environ 12000 ans. Trois grands ensembles de matériaux parentaux des sols sont présents sur le sentier : les matériaux schisto-gréseux et schisto-phylladeux, généralement caillouteux, ainsi que des matériaux limoneux peu caillouteux. Ces derniers matériaux proviennent de l'altération des matériaux autochtones (roches en place) enrichis par du limon éolien allochtone⁴ déposé durant le Quaternaire. Tous ces matériaux sont caractérisés par leur acidité naturelle.

La distribution de ces matériaux parentaux combinée au drainage naturel principal permet de distinguer trois grands ensembles sur le sentier :

- Un ensemble où dominent les sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse et à drainage naturel ralenti car situé sur le massif de Rocroi ; dans cet ensemble on retrouve également des sols tourbeux ;
- Un ensemble où dominent les sols limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse sur la majeure partie du sentier, ces sols ont généralement un drainage naturel favorable ;

³ Durant la dernière glaciation, l'Ardenne ne se situait pas dans un contexte glaciaire mais dans un contexte périglaciaire, c'est-à-dire en marge de la calotte de glace.

⁴ L'allochtonie désigne la situation d'un matériau qui, ayant subi un transport, voit sa parenté avec les roches en place affectée.



natagora

Lesse et Houille

c) Un ensemble de sols limoneux peu caillouteux à drainage ralenti présentant souvent des caractéristiques de sol à argile blanche (voir niveau 3) sur les plateaux composés de roches schisteuses et phylladeuses.

Niveau 3 : Les caractéristiques détaillées des sols explicatrices de la biodiversité

Nous avons atterri et sommes maintenant au niveau du sol.

Les caractéristiques détaillées des sols qui sont fournies par la Carte des Sols de la Belgique, levée minutieusement sur le terrain, nous renseignent sur les conditions physiques explicatrices de la biodiversité. Deux exemples sont exposés.

Le tronçon Pont-Collin - Gros-Bois est une illustration de la présence de sols peu profonds et caillouteux dans un contexte de vallées encaissées mettant en évidence des affleurements rocheux (voir figure 4). Sur ce tronçon, il y a quasi-absence de sols à drainage ralenti.

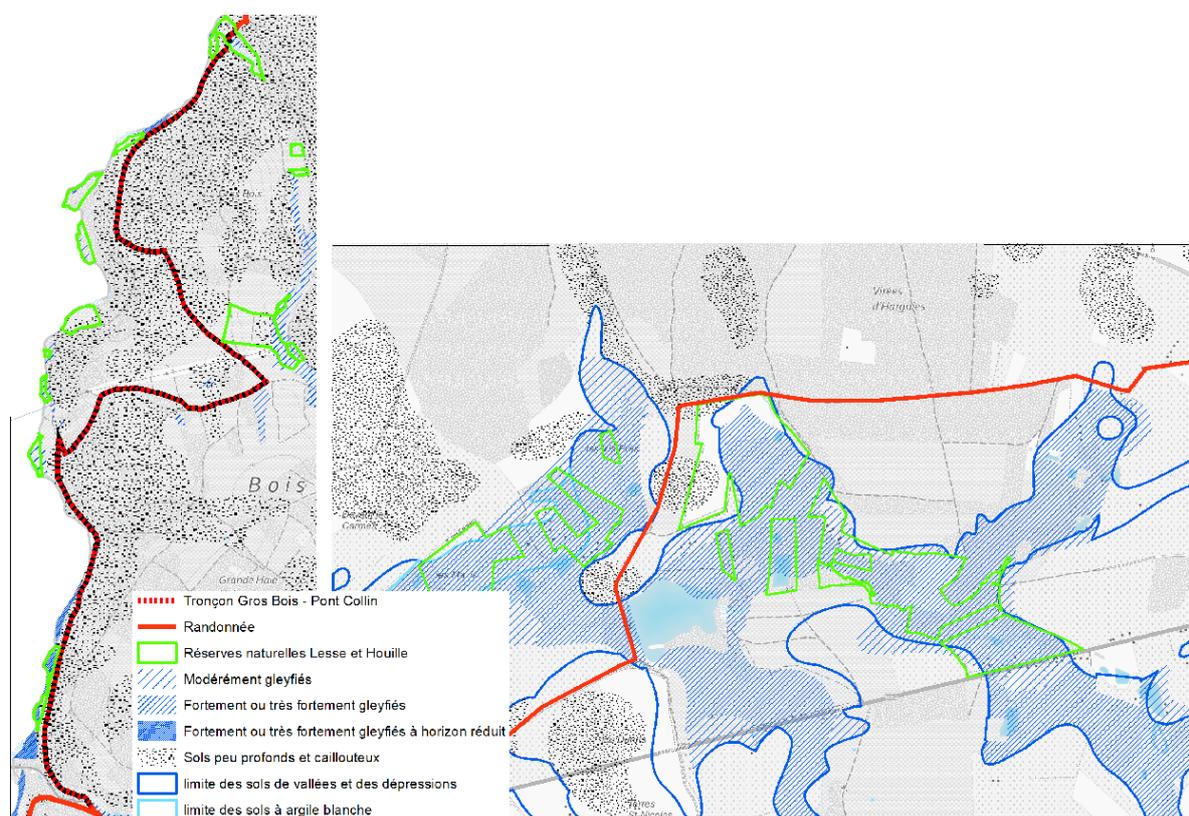


Figure 3 : les caractéristiques détaillées des sols explicatrices de la biodiversité (à gauche : extrait centré sur le tronçon Pont-Collin - Gros-Bois, à droite : extrait centré sur la réserve naturelle des Vis Prés)



natagora

Lesse et
Houille



Figure 4 : tronçon Pont-Collin - Gros-Bois, affleurement de phyllades surmonté d'un sol superficiel ©: Thierry Maréchal

En revanche, sur les plateaux, et en particulier dans les zones de suintement, l'hydromorphie des sols est très présente. La partie droite de la figure 3, centrée sur la réserve naturelle des Vis Prés, est un bon exemple des différentes manifestations de l'hydromorphie. L'hydromorphie des sols, résultat de phénomènes d'oxydo-réduction, est traduite par des caractères observables et objectivables dans les sols. On distingue :

- a) Les sols gleyifiés qui présentent un panachage de taches rouilles et blanches (le pseudogley) dans certains horizons. Ceci indique une zone de battement de nappe d'eau superficielle. Les taches rouilles sont colorées par le fer oxydé qui précipite en saison sèche et les taches blanches sont dépourvues de fer qui a migré, le plus souvent suivant la verticale, en période humide. Ce panachage est généralement présent dans les horizons supérieurs. Les adverbes modérément, fortement ou très fortement précisent la profondeur d'apparition du phénomène.
- b) Les sols à horizon réduit sont de couleur blanche, voire bleuâtre à verdâtre. Cet horizon réduit indique la présence d'une nappe superficielle permanente dans laquelle le fer a été éliminé par migration généralement verticale. Cet horizon réduit suit généralement le pseudogley vers la profondeur.
- c) Les sols à argile blanche sont des sols dans lesquels, en contexte périglaciaire, l'engorgement voire la stagnation d'eau en surface a conduit à des migrations latérales du fer et à l'apparition d'un horizon réduit près de la surface du sol.

Au terme de cet atterrissage en douceur, le lecteur curieux pourra approfondir les concepts exposés en se référant aux ouvrages cités dans la **section 7 (sources et références bibliographiques)**.



natagora

Lesse et
Houille

5. Descriptif de l'itinéraire... A savoir !

Itinéraire

Le point de départ/arrivée de l'itinéraire est situé à l'Office du Tourisme de Gedinne (Maison Languillier). Les coordonnées touristiques et de services sont regroupées sous le **point 6 Informations utiles**. L'itinéraire est subdivisé, à titre indicatif, en 12 tronçons qui sont autant de suggestions de promenades. L'acquisition des cartes de promenades locales est vivement conseillée !

Planification des parcours

L'itinéraire est conçu de telle façon que vous puissiez réaliser des parcours en boucle en utilisant les promenades locales décrites dans les cartes publiées par les offices de tourisme locaux.

Transport

Nous recommandons vivement l'usage des transports publics pour vos déplacements (le parcours est accessible via les gares SNCB de Gedinne Station, Graide, Carlsbourg, Paliseul) tout en tenant compte toutefois du caractère rural des régions parcourues et d'une desserte adaptée !

Logement et restauration

Vous trouverez au **point 6 Informations utiles** les renseignements concernant les possibilités de logement et de restauration existantes.

Balisage

Promenades communales (PL) = balises en quatre couleurs (triangles, rectangles, losanges)
Sentiers de Grande Randonnée (GR) = balises blanc et rouge (GR, GRT) ou jaune et rouge (GRP)
(<https://qrsentiers.org/content/12-les-balises>).

GTA Transardennaise (GTA) = balises jaune et blanc (<https://www.gta.be/la-transardennaise>)

Comment lire le descriptif ?

Le texte du descriptif (itinéraire et notices) est en **couleur noire** ; le texte des suggestions, variantes, liaisons, infrastructures touristiques en **couleur rouge**.

Les indications entre crochets **[]** renvoient vers les notices informatives suivantes :

[R] = Réserves

[N] = Milieux naturels

[P] = Patrimoine

Abréviations utilisées et symbolique des cartes de détail

GR = Sentier de Grande Randonnée

PL = Promenade locale

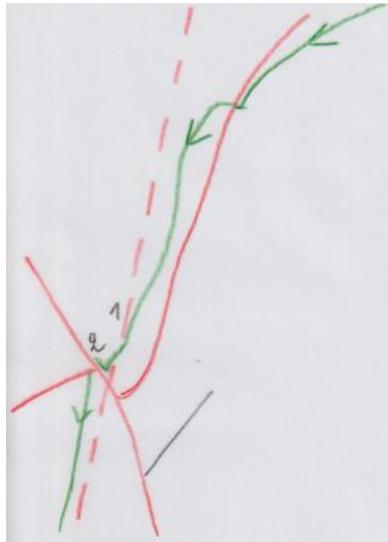
RNA = Réserve naturelle agrééeⁱ

RND = Réserve naturelle domaniale



natagora

Lesse et
Houille



Tracé du GTPRN = **trait vert**
Autres chemins et sentiers = **trait noir**
Routes = **trait rouge**
Voie de chemin de fer = **trait pointillé rouge**
Cours d'eau = **trait pointillé bleu**



6. Informations utiles

Tourisme et hébergement

Office du Tourisme de Gedinne

Place Languillier, 6 - 5575 Gedinne
tourisme@gedinne.be

061 58 74 84
<https://www.actutourisme-gedinne.be/>

Office du Tourisme de Bièvre

Rue de Bouillon 39b – 5555 Bièvre
tourisme.bievre@proximus.be

061 29 20 92
<https://tourisme.bievre.be/tourisme-bievre>

Syndicat d'initiative de Daverdisse

Allée des Marronniers 8 – 6929 Daverdisse
sidaverdisse@gmail.com

0474 42 83 05

Syndicat d'Initiative de Paliseul

Grand-Place 7 – 6850 Paliseul
info@si-paliseul.be

061 28 77 37 – 0470 96 24 58
<http://si-paliseul.be>

Sentiers de Grande Randonnée

Mundo-Namur - Rue Nanon 98 - 5000 Namur
gr@grsentiers.org

081 39 06 15
<https://grsentiers.org/>

VISIT Wallonia

Av. Comte de Smet de Nayer 14 – 5000 Namur
info@visitwallonia.be

081 84 41 00
<https://visitwallonia.be/>

Parc naturel de l'Ardenne méridionale

Rue de la Station 1c – 6850 Paliseul
info@ardenne-meridionale.be

061 46 03 44
<https://www.ardenne-meridionale.be/#>

Maison du Tourisme du Pays de Bouillon-en-Ardenne

Quai des Saulx 12 – 6830 Bouillon
info@paysdebouillon.be

061 46 52 11
<https://www.paysdebouillon.be/>

Services d'urgence

112 Aide médicale urgente, service d'incendie

101 Police (urgences)

1733 Médecin de garde (week-end)

Police locale :

Zone Houille-Semois – Communes de Beauraing, **Bièvre**, **Gedinne** et Vresse-sur-Semois 061 24 24 00

Zone Semois et Lesse – Communes de Bouillon, Bertrix, **Daverdisse**, Herbeumont, Libin, **Paliseul**, Saint-Hubert, Tellin et Wellin 061 61 10 13



natagora
Lesse et
Houille

Eaux et Forêts

Division Nature et Forêts (DNF) - Cantonnements

Beauraing (**Gedinne**) – 082 64 36 10

Bouillon (**Paliseul**) – 061 23 08 80

Libin (**Daverdisse**) – 061 65 00 90

Bièvre – 061 51 30 89

Conservateurs des réserves Natagora

Contact : lesse.et.houille@natagora.be



7. SOURCES D'INFORMATION ET BIBLIOGRAPHIE

Sites Internet

Biodiversité en Wallonie	http://biodiversite.wallonie.be/fr/accueil.html?IDC=6
Etat de l'environnement en Wallonie	http://etat.environnement.wallonie.be
Fichier écologique des essences	https://www.fichierecologique.be
Natagriwal	https://www.natagriwal.be
Société Belge de Dendrologie	https://www.dendrologie.be/fr
UC Louvain	https://biologievegetale.be/ecologie-vegetale/ecosystemes/phytosociologie/focus-sur-les-associations-forestieres-de-belgique/
Observations.be	https://observations.be/
Oiseaux.net	https://www.oiseaux.net/
WalOnMap	https://geoportail.wallonie.be/home.html
Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique Statbel (Office belge de statistique)	https://www.iweps.be https://statbel.fgov.be/fr

Bibliographie succincte

Généralités

Hoyois, Giovanni

L'Ardenne et l'ardennais. L'évolution économique et sociale d'une région

Gembloux, Duculot, 1949

Biodiversité

Asael S., Messant D., Reinbold G., Genot P., Thinnès M.

Biodiversité et gestion forestière

Fonds Européen de Développement Régional – Région Lorraine – Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural du Luxembourg – Région wallonne – ONF / CRPF, 2007

Pontegnies M., Xhardez C., Maréchal T., Trigalet P.

Gedinne nature. A la découverte du patrimoine naturel de Gedinne

LIFE Nature Croix-Scaille – Natagora, 2009

(https://www.life-croixscaille.eu/fileadmin/Life/Croix_Scaille/LIFE_Croix_Scaille_annexe_5_Guide_Balades_Nature_.pdf)

Delescaille L.-M., Wibail L., Claessens H., Dufrene M., Mahy G., Peeters A., Serusiaux E. [Editeurs]

Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie

Gembloux, Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole DEMNA (SPW ARNE), 2022, 7 volumes (Série « Faune – Flore – Habitat » 11)

Tome 1 - Introduction générale

Tome 2 - Habitats forestiers

Tome 3 - Habitats aquatiques



natagora

Lesse et
Houille

Tome 4 - Habitats pastoraux

Tome 5 - Habitats prairiaux et les mégaphorbiaies

Tome 6 - Habitats tourbeux

Tome 7 - Habitats rocheux

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/les-habitats-d-interet-communautaire.html?IDC=6399>

Géologie - Géomorphologie – Pédologie

de Béthune, Pierre

Atlas de Belgique, planche 8, Carte géologique et texte explicatif

Bruxelles, Académie royale de Belgique, Comité national de géographie, Commission de l'atlas national, 1961

(https://www.atlas-belgique.be/atlas_papier/atlas1e/Atlas1-FR-08.PDF)

Dejonghe, Léon

Guide de lecture des cartes géologiques de Wallonie

Namur, Région wallonne, Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, 2007, 53 p.

(http://geologie.wallonie.be/files/ressources/geologie/publications/GuideLecture_CarteGeologique_3edition_0708.pdf)

Sentiers géologiques et pédologiques en Province de Namur. Sentier de la Croix-Scaille (entité de Gedinne) - 500 millions d'années de façonnement de notre paysage

Namur, Presses Universitaires de Namur, 2021, 44 p.

(https://www.pun.be/fr/collections/?collection_id=35)

Ce projet d'itinéraires géologiques et pédologiques, imaginé par Vincent Hallet, a été subsidié par la *Fondation Gouverneur René Close* et réalisé par S. Blockmans, L. Dewaide, D. Dorignaux, S. Rekk, F. Schmit, V. Brahy, P. Engels, L. Bock, et V. Hallet en collaboration avec C. Willam

Sentiers géologiques et pédologiques en Province de Namur, Sentier de Profondeville - 500 millions d'années de façonnement de notre paysage

Namur, Presses Universitaires de Namur, 2021, 36 p.

(https://www.pun.be/fr/collections/?collection_id=35)

Ce projet d'itinéraires géologiques et pédologiques, imaginé par Vincent Hallet, a été subsidié par la *Fondation Gouverneur René Close* et réalisé par I. Bonniver, S. Rekk, P. Engels, M. Eugène, G. Mahy, L. Bock et V. Hallet en collaboration avec C. Willam, M. Gijsemberg et V. Brahy

Carte des sols de la Belgique [1947-1991], IRSIA (<https://geoportail.wallonie.be/catalogue/bd0ae685-6c94-4e8e-8ac3-c8efc57fb666.html>) et sa version numérique pour la Wallonie

(<https://geoportail.wallonie.be/catalogue/38c2a87e-d38a-4359-9899-9d4a6b9f0c2a.html>)

Bah B., Legrain X., Engels P., Colinet G., Bock L.

Légende de la Carte Numérique des Sols de Wallonie - version 2.

Gembloux, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Laboratoire de Géopédologie, 57 p. + annexes (https://www.fichierecologique.be/resources/LCNSW_V2.pdf)



8. INDEX GENERAL

Afin de faciliter votre recherche, nous avons réalisé cet index multicritères. Pour vos recherches plus précises au niveau des milieux et espèces, nous vous invitons à consulter la **section 7 Sources d'information et bibliographie**.

Comment lire les index ?

[N] (nature) correspond à la notice consacrée aux milieux naturels (généralités)

[P] (patrimoine) correspond à la notice consacrée au patrimoine

[R] (notice de la réserve) correspond à la notice consacrée à la réserve

[T] (tronçon) le numéro renvoie au tronçon du tour des réserves

RNA = Réserve naturelle agréée

RND = Réserve naturelle domaniale

Index géographique des localités

Localité	Tronçon [T]
Bièvre	6, 7
Bourseigne-Neuve (liaison)	2
Carlsbourg	8, 9
Gedinne	1, 12
Gedinne Gare	12
Gembes	11
Graide	7, 8
Haut-Fays	11, 12
Houdremont	5
Le Mont	11
Louette-Saint-Denis	5, 6
Louette-Saint-Pierre	4, 5
Naomé	10
Paliseul	9, 10
Porcheresse	10, 11
Rienne	3
Tour du Millénaire	3, 4
Vencimont	1, 2
Willerzie	2, 3



Index par réserve

Réserve	Tronçon [T]	Notice [R]
RNA Almache (<i>Devant Grainchy</i>)	11	1
RNA Almache (<i>Prés Lavaux</i>)	11	2
RNA Boiron	3	3
RNA Etang des Canes	9	3
RNA Goutelle	8	4
RNA Graide	8	1
RNA Houille	1, 2	1
RNA Houillette	5, 6	1 (notice reprise dans le tronçon 6)
RNA Hulle	2	1
RNA Pré Taman	8	2
RNA Roda	8	3
RNA Ry de Bîve	4	1
RNA Thibautienne	3	4
RNA Vis Prés	3	2
RND Bois de Defoy	9	1
RND Coubry	3	1
RND Devant le Terme	10	1
RND Fange de l'Abîme	3	5
RND Virée de Grosse	9	2

Index patrimoine

Patrimoine	Tronçon [T]	Notice [P]
Abissage (technique)	1	2
Château-ferme de Mont	11	3
Moulin de Bourseigne-Neuve	2	2
Moulin de la Galette	1	1
Moulin de Soirmont	1	3
Moulin de Vencimont	2	1
Moulin et passerelle de la Basse	2	4
Moulin Page (ou Gaillé)	2	3
Musée du sabot	10	1
Pompe à eau	11	1
Pont des Gades	11	2

Index nature

Nature	Tronçon [T]	Notice [N]
Affleurements rocheux	2	1
Arboretum de Gedinne	12	1
Zones alluviales	1	1



natagora

Lesse et
Houille

Index des espèces emblématiques des réserves

Espèces	Tronçon [T]	Notice [R]	
Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)	8	1	Oiseaux
Bétoine officinale (<i>Betonica officinalis</i>)	8	4	Plantes
Bugle en pyramide (<i>Ajuga pyramidalis</i>)	8	3	Plantes
Callune vulgaire (<i>Calluna vulgaris</i>)	3	2	Plantes
Caloptéryx vierge (<i>Calopteryx virgo</i>)	11	1	Insectes
Carte géographique (<i>Araschnia levana</i>)	11	1	Insectes
Castor [européen ou d'Eurasie] (<i>Castor fiber</i>)	2	1	Mammifères
Chevreuil (<i>Capreolus capreolus</i>)	11	1	Mammifères
Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	2	1	Oiseaux
Cincla plongeur (<i>Cinclus cinclus</i>)	1	1	Oiseaux
Comaret des marais (<i>Comarum palustre</i>)	8	2	Plantes
Cordulégastre annelé (<i>Cordulegaster boltonii</i>)	2	1	Insectes
Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>)	3	2	Reptiles
Criquet ensanglanté (<i>Stethophyma grossum</i>)	6	1	Insectes
Cuivré de la bistorte (<i>Lycaena helle</i>)	6	1	Insectes
Demi-deuil (<i>Melanargia galathea</i>)	4	1	Insectes
Germandrée scorodaine (<i>Teucrium scorodonia</i>)	11	1	Plantes
Gesse des montagnes (<i>Lathyrus linifolius</i>)	8	4	Plantes
Grande aigrette (<i>Casmerodius albus</i>)	3	3	Oiseaux
Grand-Mars (<i>Apatura iris</i>)	4	1	Insectes
Grèbe castagneux (<i>Tachybaptus ruficollis</i>)	9	3	Oiseaux
Harle bièvre (<i>Mergus merganser</i>)	3	3	Oiseaux
Knautie des champs (<i>Knautia arvensis</i>)	8	1	Plantes
Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	1	1	Agnathes [« poissons »]
Lézard vivipare (<i>Zootoca vivipara</i>)	8	3	Reptiles
Libellule déprimée (<i>Libellula depressa</i>)	3	3	Insectes
Martre des pins (<i>Martes martes</i>)	9	3	Mammifères
Mélictée noirâtre [Damier noir] (<i>Melitaea diamina</i>)	3	4	Insectes
Mésange boréale (<i>Poecile montanus</i>)	4	1	Oiseaux
Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>)	8	2	Oiseaux
Muscardin (<i>Muscardinus avellanarius</i>)	3	3	Mammifères
Nacré de la bistorte (<i>Boloria eunomia</i>)	8	2	Insectes
Nacré de la sanguisorbe (<i>Brenthis ino</i>)	6	1	Insectes
Nard raide (<i>Nardus stricta</i>)	8	1	Plantes
Orchis tacheté (<i>Dactylorhiza maculata</i>)	8	4	Plantes
Pédiculaire des bois (<i>Pedicularis sylvatica</i>)	8	3	Plantes
Petit collier argenté (<i>Boloria selene</i>)	2	1	Insectes
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	3	2	Oiseaux
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	1	1	Mammifères
Prêle des bois (<i>Equisetum sylvaticum</i>)	9	3	Plantes
Reine des prés (<i>Fillipendula ulmaria</i>)	6	1	Plantes
Renouée bistorte (<i>Polygonum bistorta</i>)	8	2	Plantes
Rousserolle verderolle (<i>Acrocephalus palustris</i>)	8	1	Oiseaux
Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>)	9	3	Oiseaux
Sauterelle cymbalière (<i>Tettigonia cantans</i>)	1	1	Insectes
Sphaigne (<i>Sphagnum</i>)	3	4	Mousse
Succise des prés (<i>Succisa pratensis</i>)	8	3	Plantes
Tarin des aulnes (<i>Spinus spinus</i>)	3	4	Oiseaux



natagora

Lesse et
Houille

Tormentille (<i>Potentilla erecta</i>)	4	1	Plantes
Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)	8	4	Oiseaux
Wahlenbergie (<i>Wahlenbergia hederacea</i>)	3	4	Plantes



natagora

Lesse et
Houille

9. Les 12 tronçons de l'itinéraire

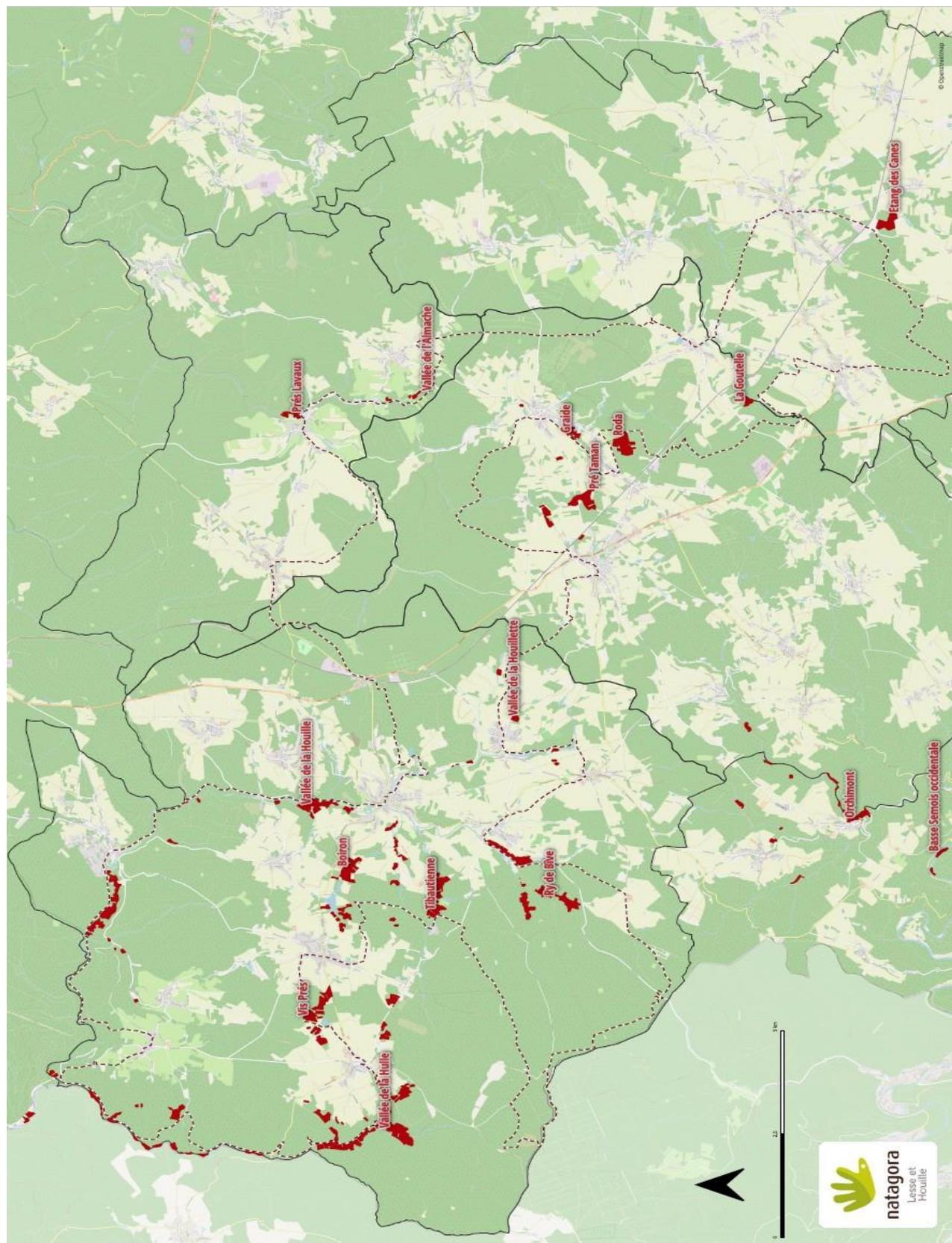
1. De Gedinne (office du tourisme) à Vencimont (place communale) - 6.90 km
2. De Vencimont (place communale) à Willerzie (centre du village) - 17 km
3. De Willerzie (centre du village) à la *Tour du Millénaire* - 20 km
4. De la *Tour du Millénaire* à Louette-Saint-Pierre (église) - 10.30 km
5. De Louette-Saint-Pierre (église) à Louette-Saint-Denis (église) - 5.2 km
6. De Louette-Saint-Denis (église) à Bièvre (église) - 6.2 km
7. De Bièvre (église) à Graide (salle des fêtes) - 7.2 km
8. De Graide (salle des fêtes) à Carlsbourg (église) - 10 km
9. De Carlsbourg (église) à Paliseul (église) - 8.8 km
10. De Paliseul (église) à Porcheresse (calvaire) - 10.5 km
11. De Porcheresse (calvaire) à Haut-Fays (place communale) - 10 km
12. De Haut-Fays (place communale) à Gedinne (office de tourisme) - 9 km



natagora

Lesse et
Houille

« Au fil des réserves » - Grand tour pédestre des réserves naturelles





Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 1 : Gedinne (office du tourisme) – Vencimont (place communale)

Kilométrage	6,90	<u>Points d'intérêt</u>
Difficultés	Aucune	
		Réserve naturelle : RNA de la Houille [R1] Nature : Zones alluviales [N1] Patrimoine : Moulin de la Galette [P1], technique de l'abissage [P2], moulin de Soirmont [P3]
Gedinne	Restaurant, café, grande surface, boulangerie, boucherie, épicerie, poste, médecin, pharmacie, police, pompiers, banque, garage, station de carburant, office du tourisme, gare (à 3 kilomètres)	
Vencimont	Restaurant, frieterie, café, boulangerie, boucherie, médecin, syndicat d'initiative, garage	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Promenade locale 8 (PL 8) <i>La Vallée de la Houille</i> (Gedinne) 		
Sentier GR (GR 126) <i>Bruxelles – Membre-sur-Semois</i> et (GRT SMA) <i>Sentier des Monts d'Ardenne</i> 		

Gedinne

Départ du parking de l'Office du tourisme de Gedinneⁱⁱ. Prendre à gauche la grand route (N 952) sur 80 m et, juste avant le pont (ne pas le franchir), traverser la route vers la droite.

Suivre dès lors jusqu'à Vencimont le balisage blanc et rouge des sentiers de grande randonnée GR 126 et GRT SMA ainsi que celui de la PL 8. Le sentier de la Houille emprunte sur ce tronçon l'ancien sentier n°10 du Touring Club de Belgique créé en 1937.

Se diriger vers le complexe sportif par la *Rue de la Morie*. Poursuivre tout droit sur la route asphaltée (aire pour camping-car sur la gauche) jusqu'à l'entrée du bois (chemin de terre).

Plusieurs parcelles de la réserve de la Houille [R1] sont bien visibles sur votre gauche, tout au long du parcours jusqu'au moulin de la Galette.

Au niveau de la passerelle franchissant le ruisseau d'Hujon, observer le travail du castor.



natagora

Lesse et
Houille

500 mètres après la passerelle, peu après une **aire de barbecue**, se présente un carrefour de chemins (barrière forestière en métal). La **PL 6** part à droite pour rejoindre Gedinne tandis que l'itinéraire suit le *Chemin du Fond Payen* empierré à gauche en descente.

Observer les nombreuses traces de la présence du castor sur la gauche de même que la belle plaine alluviale, les méandres et le tressage de la rivière [N1].

Arrivé au Moulin de la Galette [P1] emprunter la route, en suivant toujours le **GR**, qui monte vers Malvoisin sur 600 m puis, prendre l'empierrement se transformant en chemin de terre (panneaux indiquant *Tête de Chien* et *Vencimont par sentier touristique*) descendant sur votre gauche. Poursuivre sur le **GR** en négligeant les voiries latérales.

Le chemin croise la *Chambre du Curé* ainsi que le rocher de la *Tête de Chien* et se transforme progressivement en un beau sentier qui franchit une première passerelle sur le ruisseau de *Feleuwe* puis, une seconde plus importante, franchissant la Houille. Poursuivre à votre droite tout en découvrant de superbes vues sur la plaine alluviale [P2].

Après 800 mètres, refranchir la rivière sur un pont en béton au lieu-dit *Pont des Pourcias*. Empruntez le chemin empierré sur votre gauche qui longe la Houille jusqu'à Vencimont en passant par l'ancien *Moulin de Soirmont* [P3].

RESERVE

R1 – RNA de la Houille

Créée en 2007, cette réserve s'étend aujourd'hui sur près de 40 ha. La Houille, serpentant entre les prairies, est fréquemment survolée par le Cincle plongeur et le Martin-pêcheur d'Europe. La présence du chabot, de la loche et même de la lamproie témoigne d'une bonne qualité du cours d'eau. Tout autour se développent ripisylves, haies, mégaphorbiaies, prairies maigres, landes et étangs : autant d'habitats naturels permettant l'accueil d'une biodiversité extraordinaire. Enfin, un ancien chalet a été transformé en gîte pour les chauves-souris.

Quelques espèces emblématiques

Le **Cincle plongeur** aussi appelé « merle d'eau » se retrouve essentiellement dans les cours d'eau assez rapides et peu profonds avec beaucoup de rochers. Il marche sous l'eau pour trouver sa nourriture.

Bien que souvent considérée comme un poisson, la **Lamproie de Planer** s'en distingue par une bouche en forme de ventouse et par l'absence de mâchoires. Ce sont des Agnathes.

La **Pipistrelle commune** est la plus petite et la plus répandue des chauves-souris de nos régions. Malgré sa petite taille, elle peut manger l'équivalent, en poids, de 3000 moustiques chaque nuit.

La **Sauterelle cymbalière** se différencie de la Grande sauterelle verte, plus commune, par ses ailes nettement plus courtes. Elle affectionne particulièrement les prairies humides à végétation haute.

NATURE

N1 – Zones alluviales

La plaine alluviale fait partie des nombreux systèmes alluviaux existants. Elle est caractérisée par une surface topographique plane avec de très faibles pentes. Constituée par des alluvions déposés lors de crues, elle appartient à la zone inondable d'un cours d'eau. Ceux-ci y sont généralement sinueux et riches en méandres,



natagora

Lesse et
Houille

avec des écotones importants. Les sols y sont riches, bien alimentés en eau et biologiquement très productifs expliquant leur attrait pour les éleveurs et agriculteurs. Plus globalement, ce sont des espaces riverains de cours d'eau et de lacs, proches de l'état naturel. Elles sont façonnées par les eaux, dont la dynamique d'écoulement, d'érosion et de sédimentation conduit à la création d'une grande variété de milieux naturels sur une petite surface. Elles présentent une grande diversité d'espèces et leur protection est donc primordiale à la sauvegarde de la biodiversité : 10 % des espèces animales en dépendent; 84 % de toutes les espèces animales peuvent vivre dans cet écosystème. Depuis 1850, environ 90 % de ces zones (données pour la Suisse mais largement transposables) ont été détruites suite aux aménagements de cours d'eau et à l'utilisation intensive du territoire.



Source : Thierry Maréchal – Vallée de la Houille (plaine alluviale près de Vencimont)

PATRIMOINE

P1 - Moulin de la Galette

Situé sur la Houille près du *Pont des Paiëns*, le moulin à farine (1850) se voit rapidement adjoindre un moulin à huile (alimentation et éclairage domestique). En raison de la concurrence du pétrole, cette activité est abandonnée dès 1884. Par la suite s'y installe une scierie remplacée par une laiterie entre 1946 et 1953. Le bâtiment est actuellement transformé en gîte.

P2 – Technique de l'abissage (inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco)

L'abissage, méthode d'irrigation traditionnelle pratiquée en début de printemps, consiste à irriguer par simple gravité les prairies de fauche de versants et de fonds de vallée. Evoquée dans les textes dès le 15^{ème} siècle cette pratique connaît son apogée au 19^{ème} siècle dans nos régions. Objectifs : humidifier les sols secs pentus et ceux desséchés par les bises de printemps, fertiliser les sols pauvres par apport d'alluvions et de minéraux, réchauffer les sols à la sortie de l'hiver et permettre un redémarrage plus rapide de la végétation, nettoyer les prés en nivelant, par exemple les taupinières. Les avantages de cette pratique permettent non seulement une diversification de la végétation prairiale mais aussi l'augmentation du rendement fourrager ouvrant ainsi le développement de l'élevage bovin. Cette pratique de l'eau partagée nécessite une entente entre exploitants agricoles mais contrairement aux pratiques en France ou en Suisse, il n'existait pas en Ardenne de sociétés coopératives de gestion du réseau d'abissage. L'entretien et le droit à l'eau y étaient régis par des contrats directs entre acteurs ou des règlements communaux. L'abissage utilise des moyens techniques simples mais nécessite des connaissances pratiques en gestion des prairies et en ingénierie (*étude de tracé, calcul de la pente, contournement d'obstacles, percement de rochers, développement d'outils adaptés...*).

Du point de vue technique :



natagora

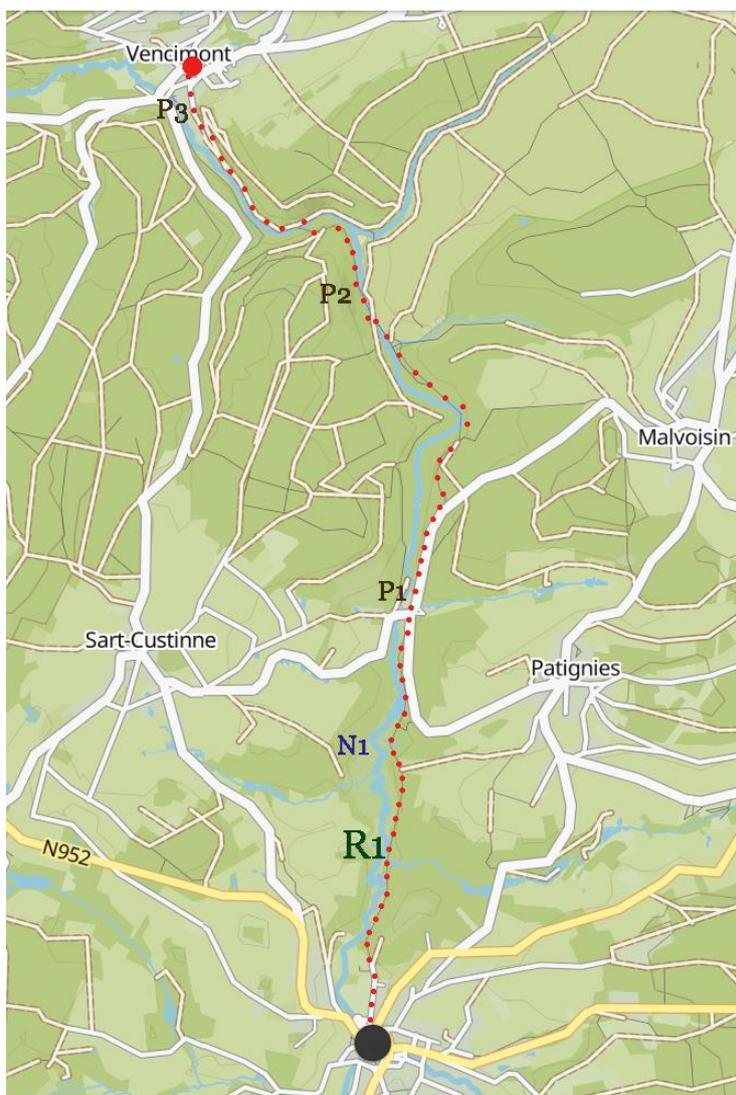
Lesse et Houille

- Établissement en travers du cours d'eau d'un barrage fait de blocs de pierre déviant l'eau vers un canal parallèle à la berge. Les prés découpés en parcelles (*petits prés*) varient au 19^{ème} siècle entre 5 et 70 a. Ils se répartissent sur les deux rives, en alternance selon les méandres.
- Le canal a une largeur variant de 30 cm à 1 m, pour une profondeur de 40 à 50 cm.
- A chaque parcelle correspond une encoche scellée par une pierre plate permettant l'alimentation du pré par débordement.

Le seul canal d'abissage traditionnel encore en activité en Wallonie date de 1869 et se situe en province de Luxembourg, au lieu-dit *Pré aux Tambales*.

P3 - Moulin de Soirmont

L'ancien moulin banal (farine et huile) de *Soirmont* est cité comme dépendance de l'abbaye de Florennes en 1248. Dans les années 1919-1930 il est reconverti avec des succès divers en centrale électrique alimentant en énergie les habitants de Vencimont. Entre 1946 et 1950, nouvelle transformation en hôtel – restaurant sous le nom de *La Moulinière*. Il devient après cet intermède une habitation privée. La roue est restaurée en 2002.





Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 2 : Vencimont (place communale) – Willerzie (centre du village)

Kilométrage	17	<u>Points d'intérêt</u>
Difficulté	Moyenne	
		<p>Réserve naturelle : RNA de la Houille [R1 - descriptif voir tronçon 1], RNA de la Hulle [R2]</p> <p>Nature : Affleurements rocheux [N1]</p> <p>Patrimoine : Moulin de Vencimont [P1], moulin de Bourseigne-Neuve [P2], moulin Page [P3], moulin et passerelle de la Basse [P4]</p>
Vencimont	Restaurant, frieterie, café, boulangeries, boucherie, médecin, syndicat d'initiative, garage	
<p>Balisage à suivre sur ce tronçon</p> <p>Promenade locale 15 (PL 15) D'eau et de racines (Vencimont) </p> <p>Promenade locale 21 (PL 21) L'Hestrelle (Bourseigne-Neuve) </p> <p>Promenade locale 40 (PL 40) La Croix de l'Escaille (Rienne) </p> <p>Sentier des Elfes (SE) </p> <p>Sentier GR (GR 126) Bruxelles – Membre-sur-Semois et (GRT SMA) Sentier des Monts d'Ardenne </p>		

En venant de *Soirmont* pénétrer dans le village de Vencimont (moulin [P1]) et continuer jusqu'à la place du village en suivant les balises blanc et rouge du **GR**.

Traverser Vencimont centre en suivant le **GR 126** et le **GRT SMA** ou les balises de la **PL 15**.

Remonter la *Rue de Bernonsart* en forte pente sur 300 mètres puis emprunter sur la gauche un large chemin empierré qui longe la Houille en la surplombant.

Au lieu-dit *Pichelotte* (belle vue sur de vastes parcelles dégagées de la réserve de la Houille [R1]), quitter le **GR** qui remonte par le chemin de droite. Suivre, en descente, la **PL 15** vers la gauche.

Hors itinéraire : liaison entre la *Pichelotte* et le village de *Sévry* vers le futur **Grand Tour Pédestre des Réserves Naturelles de la Régionale Famenne**. Les deux circuits intégrés, d'une longueur de 300 km environ, permettront de découvrir les réserves naturelles de l'Ardenne namuroise, de la Calestienne et de la Famenne.



natagora

Lesse et
Houille

Ne pas continuer tout droit au panneau « propriété privée », prendre le sentier qui tourne à gauche à angle droit. Aller jusqu'à la Houille longée quelques mètres sur la droite avant de rejoindre et de franchir la passerelle enjambant la rivière. Après une courte montée, tourner à droite par un chemin damé et continuer à longer la Houille (ancienne pisciculture de Vencimont).

A l'entrée de la propriété privée, quitter le chemin damé pour vous engager dans un chemin de terre parallèle à la Houille. Suivre ce dernier jusqu'au moulin de Bourseigne-Neuve [P2].

Liaison vers Bourseigne-Neuve : au niveau du moulin, suivre la **PL 15** par un chemin en forte déclivité qui rejoint le village.

Poursuivre le tracé, avec la Houille sur votre droite, sur environ un kilomètre par un chemin carrossable empierré en montée douce. Peu après le passage sous une ligne électrique haute tension, le chemin atteint la petite route reliant Bourseigne-Neuve à Felenne qui est suivie vers la droite (**PL 21**) jusqu'au fond de la vallée.

À cet endroit quitter la route asphaltée virant à droite en direction de Felenne et prendre le grand chemin empierré se présentant sur votre gauche. La rivière Hulle fait ici office de frontière naturelle avec la France.

Outre la réserve de la Hulle [R2], présente tout au long du chemin sur votre droite, vous apercevrez également des traces d'anciens prés de fauche ainsi que de beaux affleurements rocheux [N1].

Suivre le balisage de la **PL 21**. Après environ 1,5 km, au sommet d'une côte (petite plate-forme), quitter le chemin principal qui tourne vers la gauche. Au niveau d'un mirador, emprunter un sentier en forte descente (zone dégagée enherbée) pour atteindre une des entrées de la réserve de la Hulle [R1] (panneau de réserve peu visible avec la végétation) et le ruisseau du *Gros Bois*.

Le franchir puis, après une courte mais raide montée, reprendre le parcours le long de la Hulle en négligeant le chemin sur la gauche qui remonte vers Bourseigne-Neuve.

Le chemin empierré serpente entre affleurements rocheux et rivière dans un fond de vallée encaissé et sauvage. Il quitte progressivement cet environnement et remonte dans les bois (ignorer un premier chemin se présentant à droite) jusqu'à un carrefour de quatre chemins. Il abandonne la **PL 21**, qui continue sur l'empierrement en montée, pour prendre, sur la droite, un magnifique petit chemin de terre qui retrouve de nouveau la Hulle en contrebas. Au **T** poursuivre le sentier sur la gauche en direction de la ligne à haute tension.

Découvrir sur la rive française, le *Moulin Gaillé* ou *Page* (restauré, nouvelle roue) [P3]. Rive belge, longer les ruines du *Moulin de la Basse* [P4] ainsi que la passerelle du même nom menant à Hargnies (France), emportée lors des inondations de 2021 et en cours de restauration.

Continuer sur le chemin, longeant le cours d'eau, en suivant le balisage du **SE**.

Peu après le passage sous une ligne à haute tension, négliger le chemin qui remonte sur votre gauche (**PL 46**). Poursuivre le long du cours d'eau par un large chemin (**SE**) jusqu'au *Pont Collin* (frontière franco-belge).



natagora

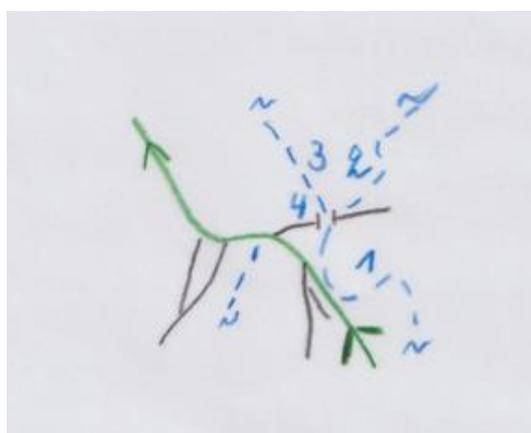
Lesse et
Houille

Traverser la route N952 reliant Willerzie à Hargnies, franchir le talus en face par un petit sentier pentu peu visible. Poursuivre en suivant toujours le même balisage du **SE**.

Après un parcours en surplomb de la Hulle sur un kilomètre le chemin s'incurve vers la gauche, longe un chalet pour, peu après au **T**, quitter le chemin principal qui continue tout droit et bifurquer à droite « comme pour *revenir sur ses pas* ».

Continuer l'itinéraire sur 390 m. Au niveau d'un poteau directionnel (promenades locales), quitter le parcours initial par un sentier étroit descendant fortement vers la droite (**PL 40**). Franchir un ruisseau et rejoindre un chemin plus important qui sera suivi vers la droite. Vous vous situez au lieu-dit *Prés à l'Eau*, anciens prés de fauche. Longer dorénavant de grandes parcelles de la réserve de la Hulle.

Poursuivre ce beau chemin proposant de superbes vues sur la plaine alluviale pendant environ un kilomètre. Vous arrivez au lieu-dit *Deux Ponts* (sources de la Hulle).



1. Hulle, 2. Ruisseau des Rousseries, 3. Ruisseau du Moulin, 4. *Deux Ponts*

Prendre un chemin à gauche sur 50 m. Le quitter et poursuivre sur votre droite (**SE** et **PL 40**) jusqu'au niveau d'un petite route asphaltée suivie vers la gauche (**hors balisage**) jusque Willerzie.

RESERVE

R1 – RNA de la vallée de la Hulle

Lors de sa création en 1990, une grande partie de la septaine d'hectares composant la réserve était occupée par des plantations d'épicéas. De vastes travaux, menés essentiellement dans le cadre de programmes LIFE Nature, ont permis d'éliminer ces plantations non-indigènes et de restaurer les prairies de fauche qui occupaient autrefois la vallée. En quelques années, le paysage s'est métamorphosé, retrouvant son aspect d'antan. La Cigogne noire fréquente désormais régulièrement la vallée pour s'y nourrir tandis qu'une abondance de papillons butine les nombreuses fleurs s'épanouissant dans la vallée.

Quelques espèces emblématiques

Le **Cordulégastre annelé** est une grande libellule vivant aux abords des petits ruisseaux ombragés, à l'eau claire et bien oxygénée. Elle est fort sensible aux pollutions humaines (fertilisants, ...).

Persécutée dans le passé, la **Cigogne noire** avait disparu de nos régions. C'est seulement en 1989 qu'elle fait son grand retour chez nous après plus d'un siècle d'absence.

Savez-vous que le **Castor** donne du goût à la glace vanille ? Effectivement le Castor sécrète du castoréum (substance huileuse) qui est notamment utilisée en additif alimentaire ou encore en parfumerie.



natagora

Lesse et
Houille

Le **Castor d'Eurasie** (*Castor fiber*) est le plus grand rongeur d'Europe. Strictement végétarien, il peut atteindre une taille de 75 à 90 cm pour un poids de 25 kg. Il est adapté à la vie aquatique (pelage dense, pattes postérieures palmées et antérieures préhensiles, queue servant de gouvernail, de réserve de graisse, de régulateur thermique et d'avertisseur de danger). Sa longévité est de l'ordre de 7-8 ans avec un maximum de 25 ans. Chassé et piégé depuis l'Antiquité, son existence ne doit sa survie actuelle qu'à son statut de protection. Son apport au maintien de la biodiversité est indéniable. Par la construction de barrages pour étendre son territoire et submerger l'entrée de son terrier, le castor crée des zones humides favorables aux insectes, oiseaux aquatiques, batraciens et végétaux adaptés. Il favorise également les essences forestières de lumière et contribue à la repousse et à l'enracinement des essences ligneuses, telles que les saules. Strictement protégé et sans prédateurs à l'âge adulte il a rapidement recolonisé les rivières wallonnes. Les indices de sa présence sont aisément identifiables : huttes, canaux, terriers, arbres abattus avec souche taillée en biseau, écorces rongées, amas de branches dans l'eau, barrages... même si le castor lui-même reste discret (nocturne ou crépusculaire). Pour son habitat, l'animal privilégie les eaux courantes lentes, permanentes, ne gelant pas totalement en hiver et bordées de feuillus (aulnes, saules, bouleau frênes...).

Le **Petit Collier argenté** est un petit papillon que l'on retrouve principalement en Ardenne dans des zones ouvertes. Ses plantes hôtes sont des Violettes, sur lesquelles vont se nourrir les chenilles.

NATURE

N1 – Affleurements rocheux

Géologiquement, la vallée de la Hulle et ses alentours se situent dans une zone de contact entre les terrains du bord sud du Synclinorium de Dinant et du bord nord-est du massif de Rocroi. On y observe donc côte à côte les sédiments calédoniens surmontés des sédiments hercyniens. Les premiers sont fortement plissés, faillés et fracturés de sorte que la stratification y est difficile à reconnaître, à l'inverse des seconds dont l'allure est plus régulière, les couches présentant des directions sensiblement est-ouest. La discordance entre les deux cycles tectoniques est soulignée par la présence de roche de type conglomératique, appelée poudingue ou arkose, d'âge Lochkovien (anciennement Gedinnien). Ces poudingues, datés d'environ 409 Ma, reposent sur les phyllades (schistes ardoisiers à grains très fins) et quartzites (roches siliceuses constituées de cristaux de quartz intimement soudés) blancs du Revinien (Cambrien Supérieur, 520 Ma).

Source adaptée : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/446-vallee-de-la-hulle-entre-le-pont-collin-et-la-confluence-avec-la-houille.html?IDD=251660155&IDC=1881>

PATRIMOINE

Pas moins de 31 moulins sont recensés sur la Houille et la Hulle. Les fonctions des moulins sont variées et évoluent dans le temps. En principal, ce sont des moulins à farine mais ils peuvent aussi être moulins à huile, à tan, scieries (vers 1850) voire même produire de l'électricité surtout dans l'entre-deux guerres.

P1 - Moulin de Vencimont

Construit en 1729, le moulin à eau de Vencimont, alimenté par les eaux de la Houille, fonctionne jusqu'en 1970. En 2012, le bâtiment bénéficie d'une remarquable rénovation et les activités sont reprises par un jeune meunier passionné. Un beau reportage de France Info est disponible sous :

https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/belgique/belgique-le-moulin-de-vencimont-tourne-a-plein-regime_5744357.html

P2 – Moulin de Bourseigne-Neuve

L'origine du moulin à farine, situé sur la Houille, est très ancienne puisque l'on en retrouve trace certaine en 1453. Moulin banal (affermé), il desservait les deux Bourseigne et Felenne au temps du comté d'Agimont. Les bâtiments actuels remontent au 18^{ème} siècle. Particularité technique, il s'agit d'un moulin à turbine d'usage



natagora

Lesse et
Houille

relativement rare dans notre région. L'accès au moulin se fait jusqu'en 1869 par le *Chemin du moulin* en très forte déclivité. La création de la route reliant Bourseigne-Neuve et Felenne en rendra l'accès plus aisé. Un incendie détruit en partie le moulin en 1867. Il cesse ses activités en 1895-1896.



Source : Thierry Maréchal – Moulin de Bourseigne-Neuve

P3 – Moulin Page ou Gaillé

Moulin à farine sur la Hulle, situé sur les chemins qui reliaient directement Bourseigne-Neuve, Rienne et Willerzie à Hargnies. Passage obligé et fréquenté, car la route par le *Pont Collin* n'existait pas. Aussi dénommé moulin Page ou Raulin du nom des différents propriétaires qui l'ont exploité. Situé sur la France mais disposant d'une annexe du côté belge (en ruine actuellement). Ce très ancien moulin a cessé ses activités lors de la guerre de 1940.

P4 – Moulin de la Basse et passerelle

Situé sur la Hulle, rive belge, il comportait un grand bâtiment dont il ne reste que des ruines. C'était un moulin à farine créé après 1800, dont les exploitants étaient aussi fermiers. Des Léonard, Buffet, Bricchet tinrent ce moulin qui faisait aussi de café car bien situé à la frontière. Il a cessé ses activités et est tombé en ruine à partir de la guerre 1940. La passerelle (détruite suite aux inondations de 2021 mais en voie de rénovation) a toujours été le point de passage entre Bourseigne-Neuve et Hargnies. Lieu de promenade du dimanche, lien pour les relations familiales fréquentes entre les deux pays mais aussi, de fraude...

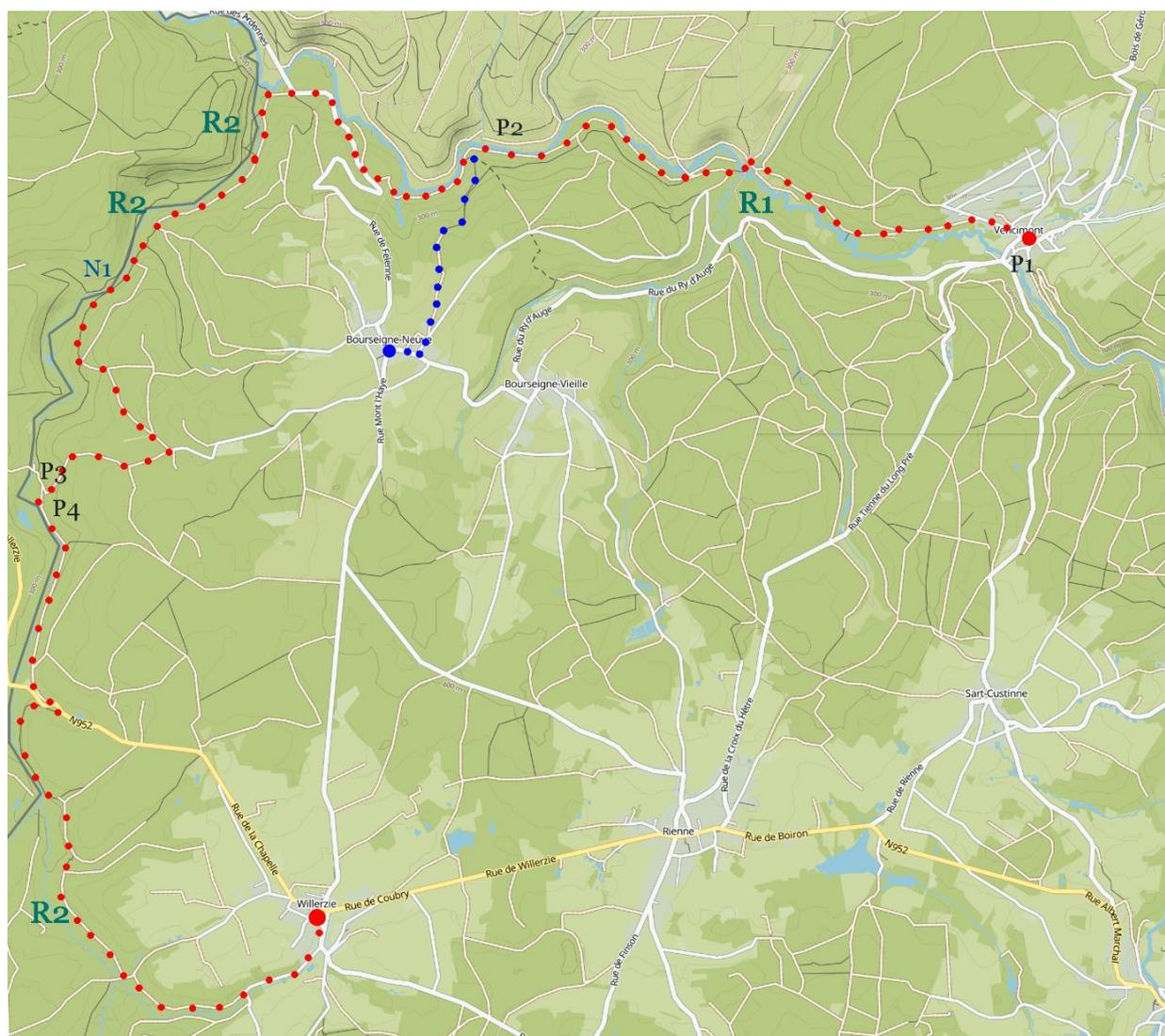


natagora

Lesse et Houille



Source : Thierry Maréchal – Ruines du *Moulin de la Basse* (vallée de la Hulle)





natagora
Lesse et Houille

« Au fil des réserves » - Grand Tour Pédestre des Réserves Naturelles Lesse – Houille

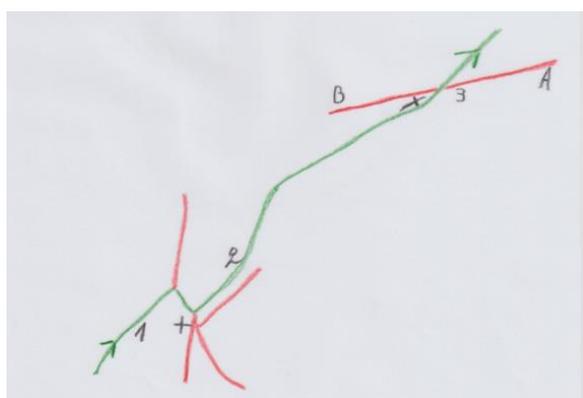


Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 3 : Willerzie (centre du village) – Tour du Millénaire

Kilométrage	20	<u>Points d'intérêt</u>
Difficulté	Moyenne	
		Réserve naturelle : RND de l'Étang de Coubry [R1], RNA des Vîs Prés [R2], RNA de Boiron [R3], RNA de Thibautienne [R4], RND de la Fange de l'Abîme [R5] Nature : Castor [descriptif voir tronçon 2]
Tour du Millénaire	Buvette non permanente, information touristique	
Balisage sur ce tronçon		
Promenade locale 5 (PL 5) La Croix du Garde (Gedinne) 		
Promenade locale 41 (PL 41) La Fange de l'Abîme (Ferme Jacob) 		
Promenade locale 42 (PL 42) Espace liberté 44 (Ferme Jacob) 		
Sentier PR en France (PRE) Les Vieux Moulins de Thilay (France) 		

Au sortir de la Rue Copinette, prendre à droite la Rue de l'Étang puis la première à gauche Rue du Faubourg jusqu'à la route N 952.



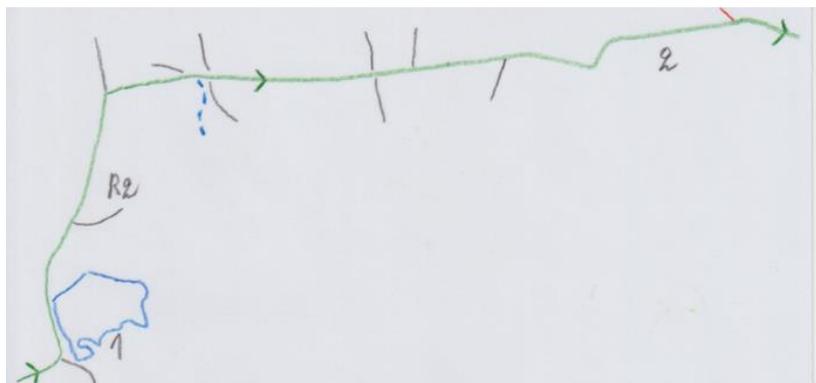
Rue Copinette (1), Rue du Faubourg (2), N 952 (3), Vers Rienne (A), Vers Hargnies (B)

Traverser la route et s'engager dans le chemin agricole. Lorsque ce dernier se sépare en deux branches, à proximité de l'étang de Coubry, prendre vers la gauche et longer la pièce d'eau par la digue (traces du castor) [R1].



natagora

Lesse et Houille



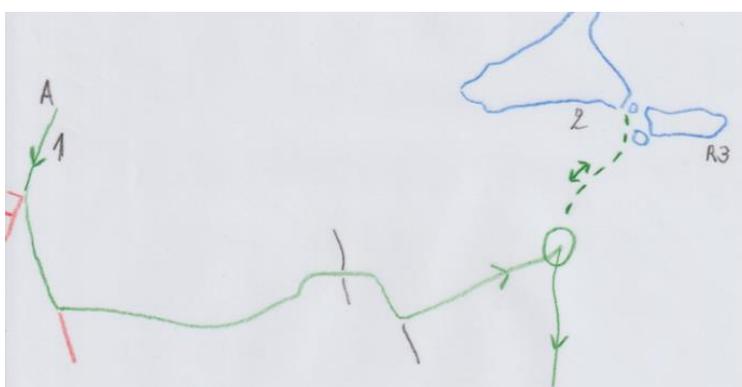
Etang de Coubry (1), L'Ange Gardien (2)

Poursuivre sur votre lancée, négliger un chemin se présentant sur la droite. Après 280 m, abandonner le chemin montant et tourner à droite. Longer la réserve de *Vîs Prés* [R2].

Poursuivre le parcours dans l'axe jusqu'à la route reliant Rienne à Bourseigne-Neuve suivie vers la droite puis, au carrefour de nouveau à droite en descendant vers le village.

Traverser le village de Rienne par la *Rue Edouard Pisvin* et, après avoir traversé la N 952, par la *Rue Léon Mathieu*. Au niveau de la chapelle Sainte Walhère, prendre la branche de gauche du Y puis, après 300 m, le chemin se présentant à gauche.

Poursuivre le tracé sur 1,6 kilomètre jusqu'à la jonction avec un sentier venant de la droite. A partir de ce point, faire un aller-retour (840 m) afin de découvrir l'étang de Boiron et la réserve située à proximité [R3].



Rue Léon Mathieu (1), Etang de Boiron (2), Réserve de Boiron (R3), Rienne (A)

Revenir sur ses pas et s'engager dans le sentier (section non balisée). Ignorer un premier empierré à gauche, franchir le *Ruisseau des Vieux Prés*, négliger deux chemins de terre se présentant également sur la gauche. Aboutir, après une montée, à un grand chemin carrossable.

Le franchir, léger droite-gauche, et continuer tout droit. Frôler le *Camp des Fauvettes* aperçu sur votre droite puis suivre le chemin qui longe en partie la réserve de Thibautienne [R4]. Ce dernier tourne à droite et arrive à la route locale Willerzie - Louette-Saint-Pierre, au niveau de la *Croix du Garde*.

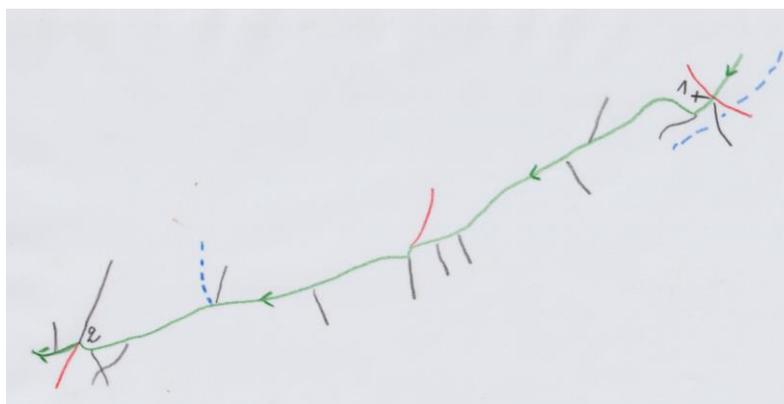
Traverser la route (section non balisée). Emprunter sur 110 m le chemin qui s'engage sur la droite (chemin de la *Croix du Garde*) et longe la croix ainsi qu'un esthétique refuge en bois.



natagora

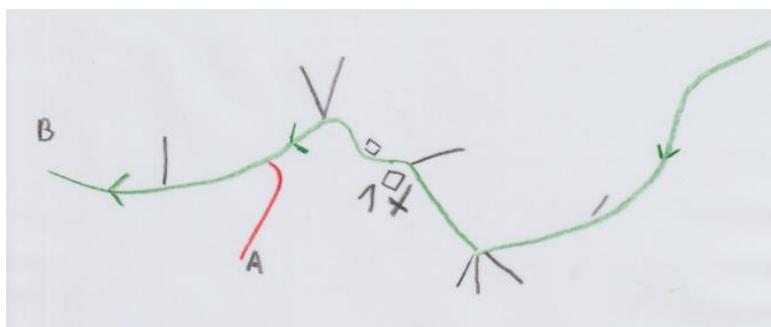
Lesse et
Houille

Tourner dans le premier chemin de terre qui s'ouvre à droite en montée. Après 820 m, il rejoint un empierré (attention faire une droite-gauche) à suivre toujours dans l'axe jusqu'à une route asphaltée. Prendre à gauche et après 50 m, au **Y**, à droite vers l'aire de pique-nique « *Espace 44* ». Suivre la **PL 42** qui mène directement à la *Ferme Jacob* (aire de pique-nique, gîte) en ignorant tous les chemins latéraux.



Croix du Garde (1), Ferme Jacob(2)

A la *Ferme Jacob*, passer entre les deux bâtiments en cheminant sur une petite route en bitume, bordée d'une belle haie ancienne, qui aboutit à une plus grande voirie à suivre à gauche puis, après 50 m, au **Y**, à droite. Suivre la **PL 41** sur 750 m (route descendant vers Willerzie).



Ferme Jacob (1), Vers la Tour du Millénaire (A), Vers Willerzie (B)

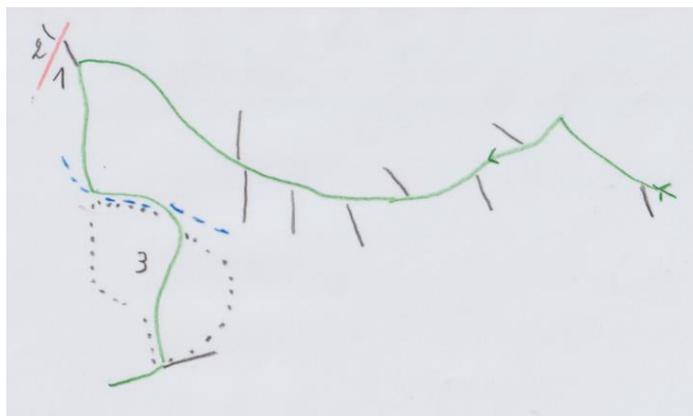
Abandonner la **PL 41** qui s'enfonce dans les bois par la gauche et poursuivre la route sur 250 m. Au croisement avec un empierré, quitter cette dernière et bifurquer à gauche (section non balisée).

Suivre en continu d'abord une petite route dégradée qui se transforme en chemin de terre. Négliger tous les axes latéraux pour aboutir à un **T** (à proximité, maison forestière de *Marotelle* bien visible en hiver sur la droite).



natagora

Lesse et
Houille



Bifurcation vers la *Fange de l'Abîme* (1), maison forestière de *Marotelle* (2), réserve domaniale de la *Fange de l'Abîme* (3)

Au **T**, prendre le petit chemin vers la gauche qui se dirige vers la *Fange de l'Abîme* [**R5**].

Face à la réserve (**panneau DNF**), prendre le sentier vers la gauche qui longe le *Ruisseau des Rousseries*. Emprunter le caillebotis principal, franchir une petite porte, et à la séparation en **L** des deux caillebotis, poursuivre résolument vers la droite. Traverser en montant toute la zone fangeuse. Au sommet, franchir une petite porte d'accès et prendre le chemin de terre vers la droite.

Après 180 m (*carrefour avec poteau de promenade*) prendre le sentier de gauche (balisé rectangle jaune). Au sommet de la côte, suivre à gauche un grand chemin empierré (*route forestière d'Houdremont*).

Après une barrière, négliger un premier chemin (*droite*). Aboutir à un T et tourner à droite en suivant toujours les rectangle jaune. Environ 10 m après un virage à gauche s'ouvre dans la forêt, toujours sur la gauche, le sinueux sentier des *Vieux Moulins de Thilay* à suivre jusqu'à un T. Emprunter à gauche le chemin qui mène à la Tour du Millénaire.

RESERVE

R1 - RND de l'étang de Coubry

Acquis par la Région wallonne et sous statut de réserve depuis 2014, le site présente une grande richesse floristique et faunistique. Les espèces typiques des milieux humides ardennais s'y retrouvent telles : l'orchis tacheté, la linaigrette à feuilles étroites, le trèfle d'eau... De nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques s'y arrêtent lors de leurs migrations ou y hivernent : la grande aigrette, le harle bièvre, la bécassine des marais, le balbuzard pêcheur, le grèbe huppé. Depuis quelques années, le castor y a également élu domicile. Sur ses berges s'observent un bas-marais en tapis flottant, des plages à sphaignes, une saulaie marécageuse ainsi que des prairies humides moyennement fertilisées.

R2 – RNA des Vis Prés

Cette réserve naturelle, créée en 1997 et couvrant environ 20 ha, est constituée de prés humides et d'espaces forestiers longeant le ruisseau des *Durets*. Le cordon forestier longeant le ruisseau et les anciennes prairies maigres de fauche constituent, à l'échelle de l'Europe, des habitats d'intérêt communautaire qu'il est primordial de préserver. Ils agissent comme zone tampon en cas de sécheresse ou d'inondation et forment un refuge indispensable à la biodiversité. L'ensemble des prairies de la réserve sont fauchées tardivement (après



le 15 juillet), soit au tracteur quand c'est possible soit à la main, à l'aide de volontaires, quand les sols sont plus humides.

Quelques espèces emblématiques

La **Couleuvre à collier** vit à proximité des zones humides. Elle se nourrit essentiellement d'amphibiens et même de petits poissons. Elle a donc la particularité d'être une bonne nageuse.

L'étymologie du nom *Calluna* vient du grec ancien et signifie *balayer*. Effectivement, dans le temps, la **Callune** était utilisée pour fabriquer des balais grâce à ses tiges dures et solides.

La **Pie-grièche écorcheur** est un oiseau migrateur qui a ses quartiers d'hiver en Afrique. Chez nous, elle niche dans les milieux semi-ouverts tels que les prés de fauche bordés de haies d'épineux. De retour chez nous dès le mois de mars, ce petit oiseau surveille constamment son territoire depuis des postes de guet bien en évidence. Il est alors assez facile à repérer avec des jumelles.

R3 - RNA de Boiron (et étang de Boiron hors réserve)

La réserve naturelle de Boiron dont la création a débuté en 2007, a une superficie de plus de 20 ha. Elle est essentiellement composée de zones humides, prairiales ou boisées, s'articulant autour de deux petits ruisseaux ardennais : le Ruisseau de Boiron et le Ruisseau des Vieux Prés. Le site est régulièrement fréquenté par une multitude d'oiseaux qui utilisent l'étang voisin et le complexe de zones humides comme site de halte migratoire ou site d'hivernage : Grèbe huppé, Grande Aigrette, Harle bièvre, Balbuzard pêcheur, Cigogne noire, etc. Le Castor est également bien présent, permettant le développement de belles zones humides favorables à de nombreuses espèces de libellules.

Quelques espèces emblématiques

Autrefois observée rarement en Belgique, la **Grande Aigrette** a, depuis une vingtaine d'années, largement étendu son aire de répartition. Elle est maintenant commune dans la région en période hivernale.

Nicheur en Scandinavie, c'est en hiver, sur les plans d'eau de la région de Gedinne, que vous aurez la possibilité d'observer le **Harle bièvre**. L'étang de Boiron est incontournable pour cette espèce.

Grand amateur de mûres, de framboises et de noisettes, le **Muscardin** est un petit mammifère de la famille des Loirs. Très discret, il aime se cacher dans les ronciers où il y fera son nid, tout rond.

La **Libellule déprimée** est facilement reconnaissable à son abdomen bleu aplati et à ses taches sombres à la base des ailes. Assez commune, c'est l'une des premières à survoler les mares au printemps.

Hors réserve (propriété privée) : *L'étang de Boiron est le plus grand étang de la commune de Gedinne. Il présente un grand intérêt pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Balbuzard pêcheur, harles bièvres, chevaliers guignettes, chevaliers cul-blanc, grand cormoran, grande aigrette, héron cendré, grèbe huppé, martin-pêcheur... y font halte selon les saisons.*

Aux frontières de deux étangs se trouvait autrefois un moulin à eau relevant de la seigneurie de Sart-Custinne (enclave du Duché de Bouillon). Son origine très ancienne remonterait au 16^e siècle. Cette grande propriété comportait deux bâtiments distincts : le moulin et la ferme. 1940-1945 marque la fin de l'activité du moulin.

R4 - RNA de Thibautienne (ou Tibautienne)

Située en bordure de la Croix-Scaille, cette réserve, créée en 1994, couvre un peu plus de 15 ha. Organisée autour des ruisseaux de Burhé et de Nablet, cette réserve est constituée d'une multitude de milieux naturels d'intérêt : pelouses acides, landes humides, bas-marais acides ainsi que la boulaie tourbeuse à sphaignes, biotope rare et menacé dans nos régions. De nombreuses espèces de plantes, de libellules et d'oiseaux



natagora

Lesse et
Houille

profitent de la tranquillité du site : Trèfle d'eau, Genêt d'Angleterre, Sympetrum noir, Sizerin flammé... Mentionnons également la présence de deux papillons rares le Cuivré de la bistorte et le Nacré de la bistorte.

Quelques espèces emblématiques

Bien présent en hiver, le **Tarin des aulnes** est également parfois nicheur sur le massif de la Croix-Scaille. Il se nourrit principalement de graines d'épicéa, de mélèze, d'aulne et de bouleau.

La **Wahlenbergie** est une petite plante rampante de la famille des Campanules. Elle est typique des marais et pelouses humides acides en Ardenne. Elle fleurit principalement en juillet et en août.

La **Mélitée noirâtre** est un petit papillon rare en Wallonie qui se développe surtout sur la Valériane. Il fréquente préférentiellement les prairies humides, les bas-marais et les tourbières.

La **Sphaigne** est un élément primordial à la constitution de la boulaie tourbeuse. Cette mousse, gorgée d'eau, s'accumule année après année pour former la tourbe.

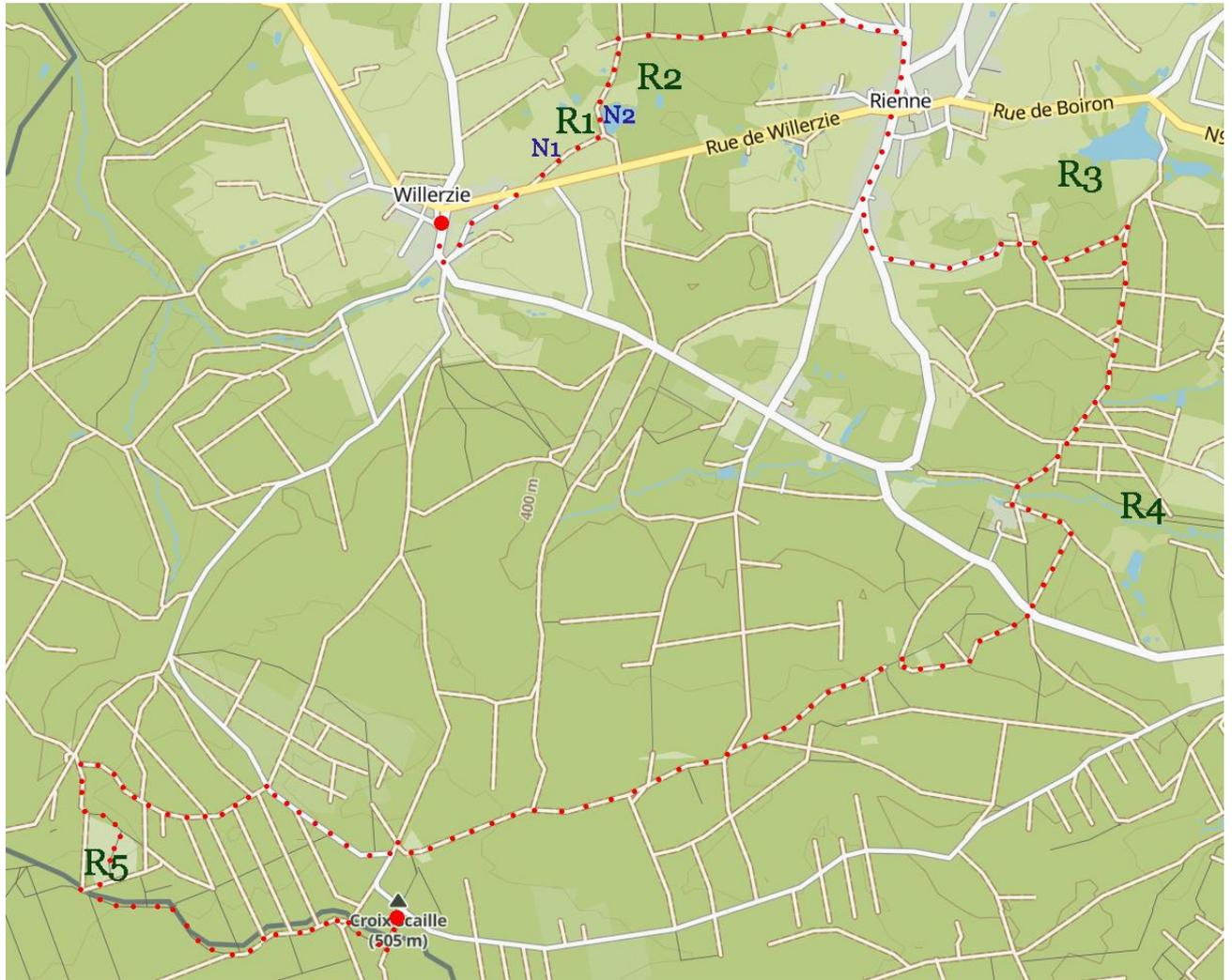
R5 – RND de la Fange de l'Abîme

La *Fange de l'Abîme* se situe sur le plateau de la *Croix-Scaille*, point culminant de l'Ardenne occidentale (505 m). La réserve domaniale est constituée de prairies marécageuses à molinie, de saulaies et de boulaies tourbeuses, et de landes à bruyères résiduelles. Cette zone est cernée par de vastes pessières ainsi que des coupes à blanc. Le site abrite une faune et une flore remarquables. L'élément le plus intéressant est une fougère rare, l'osmonde royale qui forme, dans la partie nord-ouest de la réserve, une dizaine d'énormes touradons.



natagora

Lesse et Houille





Tronçon 4 : Tour du Millénaire – Louette-Saint-Pierre (église)

Kilométrage	10,30	<u>Points d'intérêt</u>
Difficulté	Moyenne	
		Réserve naturelle : RNA du Ry de Bîve [R1]
Tour du Millénaire Louette-Saint-Pierre	Buvette non permanente Café (petite restauration), brasserie, médecin	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Sentier GR (GR 126) Bruxelles – Membre-sur-Semois et (GRT SMA) Sentier des Monts d'Ardenne 		
Points nœuds vélos (PNV 5) panneaux verts		

Au sortir du parking de la *Tour du Millénaire*, prendre la route asphaltée vers la droite en suivre en permanence les traits blanc et rouge du **GRT SMA**.

Après 440 m, prendre un chemin empierré sur la droite et entamer une longue descente qui va nous mener à la route reliant Louette-Saint-Pierre à Linchamps (France) au niveau de la *Chapelle Saint-Jean*.

Remonter cette voirie vers la gauche sur 200 m, emprunter ensuite un chemin de terre se présentant à droite qui franchit le ruisseau de *Saint-Jean*.

Emprunter directement à gauche le chemin qui longe le ruisseau en s'élevant (**GRT SMA**).

Après une longue ascension, le chemin atteint sur le plateau un carrefour (jonction des **GR 126** et **GRT SMA**) à la limite des bois et des prés. Ignorer le grand empierré menant à la *Barrière de Mointerne* par la droite et poursuivre tout droit par le sentier s'engageant entre les prairies (**GR 126**).

Dépasser la *Ferme de Longchamps* et après 100 m sur une petite route, bifurquer dans le chemin de terre vers la gauche en direction de *Chevaudos* en suivant toujours les balises du **GR**.

Après un beau parcours forestier, atteindre de nouveau la route de Linchamps. La traverser et emprunter le discret sentier se présentant en face balisé blanc et rouge.

A la sortie du sentier suivre le chemin balisé blanc et rouge, effectuer un bref gauche-droite et poursuivre au travers du *Bois Côrai*.

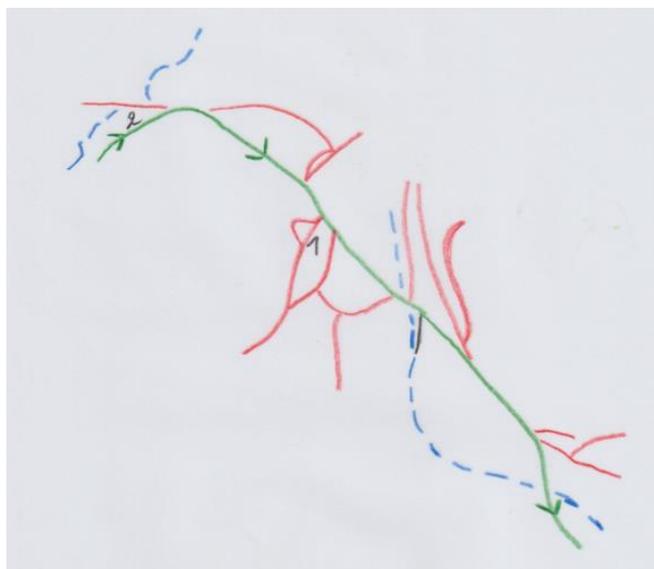
Au **T**, prendre le chemin sur la droite qui mène à un chalet de chasse sur la gauche. Sur la droite se trouve l'entrée de la belle réserve naturelle du *Ry de Bîve* [R1].



natagora

Lesse et Houille

Continuer sur le chemin qui longe la Houille et atteint au niveau d'une croix de chemin (**petite aire de repos et de jeux dégradée, banc**) une petite route. Abandonner le **GR126** qui tourne à gauche (**possibilité de rejoindre directement Gedinne centre en le suivant**) pour suivre la voirie à droite (**PNV 5**) jusqu'à l'église de Louette-Saint-Pierre.



Eglise de Louette-Saint-Pierre (1), croix de chemin et petite aire de repos (2)

RESERVE

R1 - RNA du Ry de Bîve

La réserve, créée en 1994, s'étend sur près de 30 ha. Une bonne partie de la réserve est laissée en libre évolution permettant le développement de vieilles forêts où Pic noir et Mésange boréale se côtoient. Les prairies humides à bistortes, longeant les cours d'eau, accueillent les rares Cuivré et Nacré de la bistorte tandis qu'au milieu des pelouses acides fleurissent Gesse des montagnes et Tormentille. Cette mosaïque d'habitats ouverts et forestiers favorise la présence d'espèces de lisières comme le Grand Mars changeant, un papillon peu commun en Wallonie.

Quelques espèces emblématiques

La **Mésange boréale** affectionne particulièrement les vallées humides ardennaises où se développent les forêts de bouleaux, de peupliers, d'aulnes et de saules. Elle y trouve le gîte et le couvert.

Le **Grand Mars** changeant tient son nom de la couleur de ses ailes qui varie selon l'exposition du soleil. Elles seront soit d'un brun foncé, tirant vers le noir, soit d'un intense bleu métallique.

La **Tormentille** est une plante discrète caractéristiques des pelouses acides ardennaises appelées nardaies. Ces petites fleurs jaunes s'épanouissent dès la fin avril et ce jusque fin septembre.

C'est surtout en juin et juillet que vole le **Demi-deuil**. La femelle a la particularité de pondre ses œufs en vol au-dessus des prairies. La chenille se développe sur diverses espèces de graminées.



natagora
Lesse et
Houille



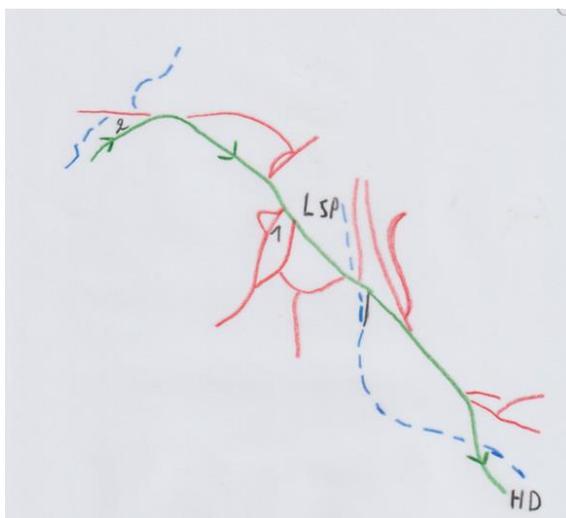


Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 5 : Louette-Saint-Pierre (église) – Louette-Saint-Denis (église)

Kilométrage	5,20	<u>Points d'intérêt</u>
Difficultés	Aucune	
		Réserve naturelle : RNA de la Houillette [R1] > Descriptif détaillé voir tronçon 6
Louette-Saint-Pierre	Café (petite restauration), brasserie, médecin	
Houdremont	Epicerie, station de carburant	
Louette-Saint-Denis	Médecin	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Promenade locale 9 (PL 9) La Plate Pierre (Houdremont) 		
Points nœuds vélos (PNV 5) panneaux verts		

En contrebas de l'église, poursuivre votre itinéraire tout droit en descendant la route principale (**PNV 5**). Franchir le ruisseau de l'Eau du Pont puis remonter légèrement jusqu'à la route N 935.



Eglise de Louette-Saint-Pierre (1), Louette-Saint-Pierre village (LSP), direction Houdremont (HD)

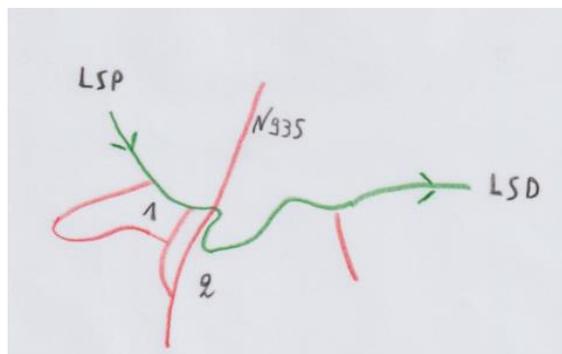
Suivre ce grand axe sans le traverser vers la droite. Le quitter peu après en empruntant à droite une petite route de campagne, la *Rue du Bochet* (**PNV 5**). La suivre sur environ 2 km pour atteindre le village d'Houdremont.



natagora

Lesse et Houille

Rejoindre la N 935, la traverser (**attention prudence hors passage protégé**) puis, après une vingtaine de mètres à droite, prendre une rue montante sur votre gauche. Quitter cette dernière lorsqu'elle bifurque résolument vers la droite. Poursuivre légèrement à gauche par la *Rue de la Plate Pierre*.

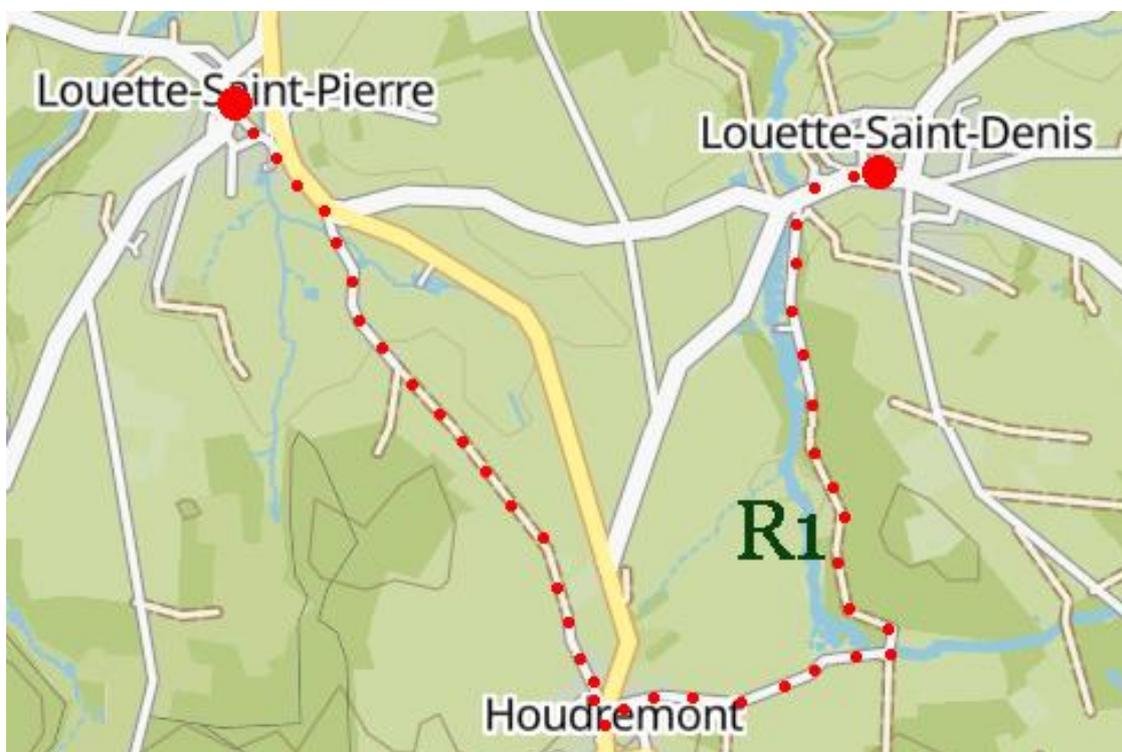


Croix (1), Houdremont village (2), direction Louette-Saint-Pierre (LSP), direction Louette-Saint-Denis (LSD)

Suivre la **PL 9** qui franchit le ruisseau de *La Plate Pierre*. Continuer le parcours en limite de prés, d'étangs et de bois [**R1**].

A proximité du village de Louette-Saint-Denis, le chemin de terre se transforme en une petite route (*rue de la Mairie*) bordée sur la gauche de grands étangs.

Rejoindre une grande route suivie sur votre droite (**PNV 5 et PL 9**) qui aboutit à l'église de Louette-Saint-Denis.





Tronçon 6 : Louette-Saint-Denis (église) – Bièvre (église)

Kilométrage	6,20	<u>Points d'intérêt</u>
Difficulté	Moyenne	
		Réserve naturelle : RNA de la Houillette [R1]
Louette-Saint-Denis Bièvre	Médecin Restaurant, friterie, sandwicherie, café, grande surface, boulangerie, boucherie, épicerie, poste, médecin, pharmacie, banque, police, office de tourisme, magasin de vélos, magasin de chaussures, centre culturel, garage, camping, bibliothèque	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Promenade locale 9 (PL 9) <i>La Plate Pierre</i> (Houdremont) 		
Points nœuds vélos (PNV 5) panneaux verts		

Avec l'église comme point de départ, suivre les balisages des **PL 9** et **PNV 5**. Traverser le carrefour (**prudence**) et prendre la direction de Bièvre par la **PNV 5**.

Après 70 m, prendre à gauche toujours par la **PNV 5** la *Rue de Graide* qui va en s'élevant jusqu'à la chapelle mariale *Notre-Dame de Fatima*.

S'engager légèrement vers la droite et suivre une petite route de campagne (*rue de l'Auge*). Rester sur la route principale asphaltée et, après environ 1.5 km, continuer à suivre le balisage **PNV 5** [R1] en prenant le chemin empierré dans le prolongement de la route, qui elle tourne vers la gauche.

Après une descente, le chemin principal serpente (droite - gauche) puis monte ensuite doucement en ligne droite sur environ un kilomètre (balisage **PNV 5** toujours suivi).

À la sortie du bois, suivre la voie bétonnée sur 300 mètres jusqu'au niveau d'une petite route marquée d'un panneau STOP.

Abandonner le balisage vélo **PNV 5** (qui part à droite) pour suivre la route sur la gauche pendant 150 m et s'engager à droite sur un large chemin de terre et de gravier qui mène à la *rue de la Wiaule*.

La prendre à droite pour rejoindre la route N 913 (*Rue d'Houdremont*) suivie sur la gauche jusqu'à l'église de Bièvre.



natagora

Lesse et Houille

RESERVE

R1 - RNA de la Houillette

Créée en 2008, la réserve naturelle de la Vallée de la Houillette couvre plusieurs hectares s'articulant autour de la Houillette, du Ruisseau de Fontenelle et du Ruisseau de la Plate Pierre. Ces ruisseaux s'écoulent au travers d'anciennes prairies de fauches, entre des plantations résineuses et quelques bois feuillus. Ces fonds de vallée regroupent des habitats de haute valeur patrimoniale tels que les prés de fauche humides à bistorte, les prairies humides oligotrophes à succise et scorsonère, les nardaies méso-hygrophiles à tormentille, les mégaphorbiaies rivulaires à reine des prés,... Ces milieux ouverts bien ensoleillés sont propices au maintien d'une riche entomofaune.

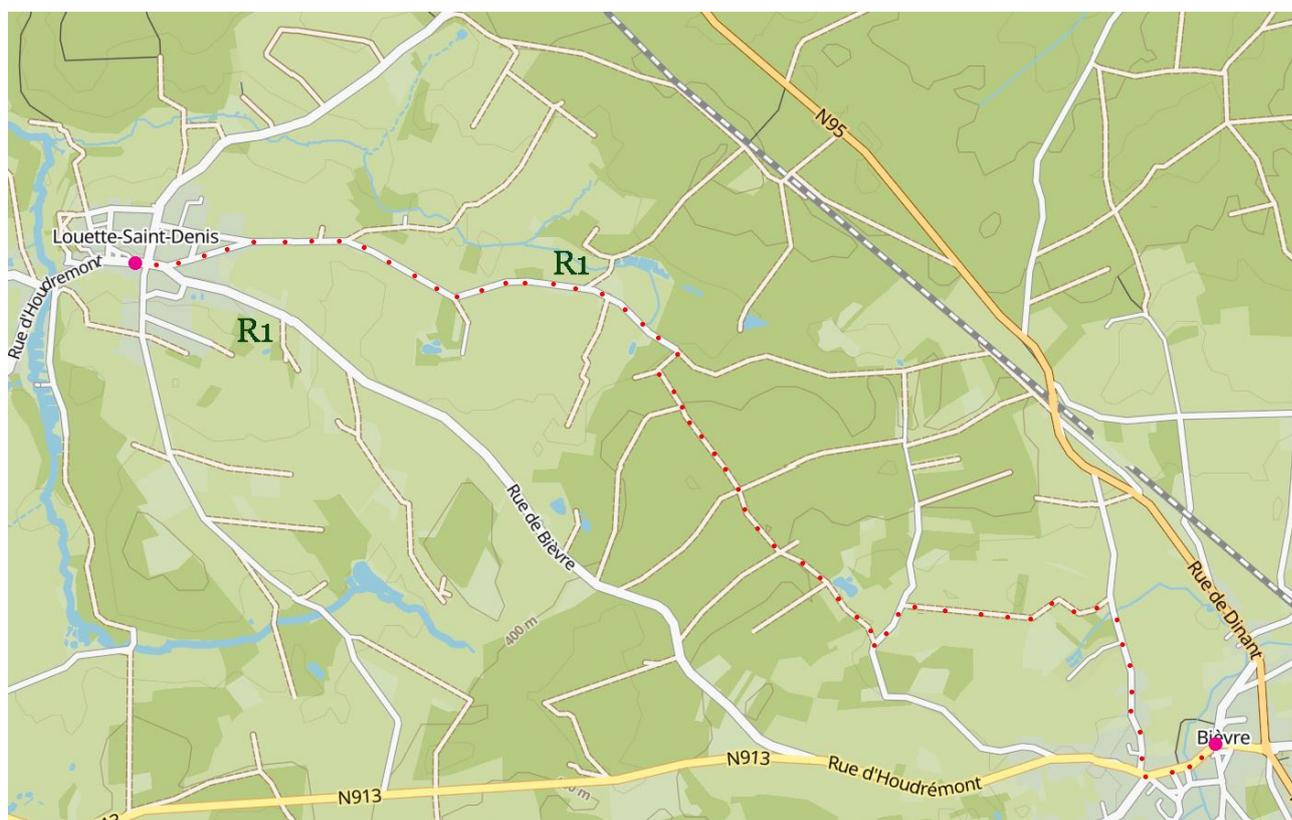
Quelques espèces emblématiques

C'est dans les prairies humides à végétation haute qu'on va principalement retrouver le **Nacré de la sanguisorbe**. De fait, la chenille se nourrit sur la Reine des prés, espèce typique de ces milieux.

La **Reine des prés** est une espèce caractéristique des prairies humides à végétation haute appelées mégaphorbiaies. Dès juin, vous pourrez découvrir son inflorescence très odorante couleur blanc crème.

Inféodé aux prairies humides et aux bas-marais, le **Criquet ensanglanté** tient son nom de la couleur rouge vif présente sur ses fémurs postérieurs. Ses tibias sont eux teintés de jaune et de noir.

Petit papillon associé à la Bistorte, le **Cuivré** ne pond ses œufs que sur cette plante hôte. Il fréquente les prairies humides à bistorte, parsemées de buissons où il peut se mettre à l'abri du vent.





Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 7 : Bièvre (église) – Graide (salle des fêtes)

Kilométrage	7,20	
Difficulté	Aucune	
Bièvre	Restaurant, friterie, sandwicherie, café, grande surface, boulangerie, boucherie, épicerie, poste, médecin, pharmacie, banque, police, office de tourisme, magasin de vélos, magasin de chaussures, centre culturel, garage, camping, bibliothèque	
Graide	Médecin, friterie (Graide Gare) Médecin	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Promenade locale 1 (PL 1) Prêje (Bièvre)		
Sentier GR (GRP 161) Tour du Pays de Bouillon		
Points nœuds vélos (PNV 15) panneaux verts		

Au départ de l'église de Bièvre, traverser la route et s'engager dans la *Rue des Wez* suivie (négliger les axes latéraux) jusqu'à la route N 95 qui relie Bièvre à Gedinne.

Traverser la nationale (**prudence**), prendre sur la gauche pendant 80 m puis, peu après une station-service tourner à droite dans une petite route locale (**PL 1**).

Après être passé sous le pont de chemin de fer rejoindre les éoliennes pour, au carrefour de petites routes de campagne, poursuivre tout droit en suivant toujours la **PL 1**.

A la fin de la route asphaltée, prendre le chemin de droite en montée (**PL 1**) sur environ 700 m. A un carrefour de quatre chemins de terre, prendre à gauche un chemin herbeux en descente (attention la balise de la **PL 1** est située sur un arbre à votre gauche).

En bas du chemin, à gauche, traverser une passerelle et prendre le chemin empierré directement à droite (suivre toujours la **PL 1**).

Au niveau d'un carrefour, quitter la **PL 1** (qui poursuit son trajet tout droit) et prendre le grand empierré vers la droite (hors balisage sur 260 m). Négliger un grand chemin se présentant sur la droite, franchir peu après un petit cours d'eau pour, au carrefour suivant, suivre vers la droite le balisage du **GRP 161**. Après quelques centaines de mètres, le chemin se transforme en une petite route asphaltée qui rejoint et fusionne avec la voie lente (*Vôye du Sclassin*).

Prendre à droite (**PNV 15** et **GRP 161**), passer devant le *Jardin des Hiboux*.



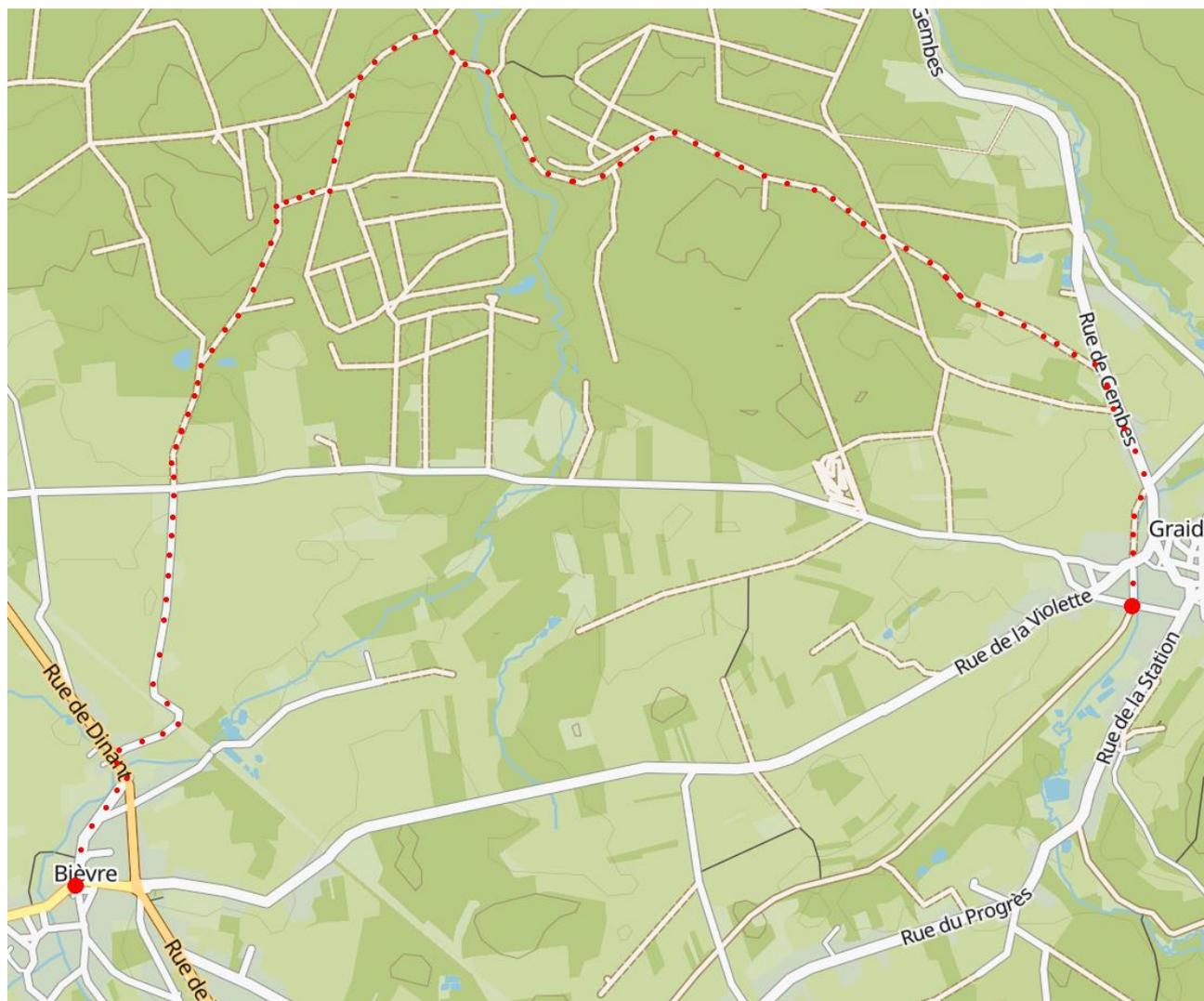
natagora

Lesse et
Houille

Négliger les voiries latérales pour aboutir, au niveau de la chapelle Sainte Marie, à la route reliant Gembes à Graide (*rue de Gembes*). La suivre à droite vers le bas sur 270 m.

A ce niveau, vous quittez le balisage du **GRP 161** pour vous engager sur la voie lente (*Chemin du Vicinal*) vers la droite direction Gedinne-Bièvre.

Au premier carrefour, continuer tout droit sur l'emprise de l'ancien vicinal. Au second, (*Rue de Gedinne*), prendre à droite jusqu'à la salle des fêtes communale de Graide (numéro 14 de la rue).





Tronçon 8 : Graide (salle des fêtes) – Carlsbourg (église)

Kilométrage	10	<u>Points d'intérêt</u>
Difficultés	Aucune	
		Réserve naturelle : RNA de Graide [R1], RNA du Pré Taman [R2], RNA de Roda [R3], RNA de La Goutelle [R4]
Graide Carlsbourg	Médecin, friterie (Graide Gare) Garage, station de carburant, boucherie	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Sentier GR (GR 14) <i>Sentiers de l'Ardenne - De l'Eifel aux Ardennes françaises</i>  et (GRP liaison gare) 		

Dos à l'entrée de la salle des fêtes, s'engager sur la voie lente suivie sur 1,8 km (après 600 m, panneau de la réserve de Graide sur la gauche) [R1].

Au premier carrefour (bande rouge au sol) l'itinéraire principal tourne à gauche.

Hors itinéraire : prendre la voirie vers la droite sur 600 m (négliger les diverticules venant de gauche et droite). Atteindre la nationale, la suivre vers la gauche. Après 500 m se trouve la réserve du Pré Taman [R2]. Refaire le parcours en sens inverse pour rejoindre le tracé principal.

Rejoindre après 230 m la rue du progrès suivie à droite sur 100 m. Au poteau de promenade, s'engager à gauche dans un empierré.

Hors itinéraire : continuer tout droit par la rue du progrès pour atteindre après 400 m la gare de Graide Station.

Le chemin se transforme en petite route. Peu avant une route plus importante, il bifurque à droite (magnifique hêtre pourpre) puis, après 130 m, de nouveau à droite.

Après une descente de 450 m, cet empierré atteint la réserve de Roda [R3].

Continuer sur le chemin qui aboutit à un carrefour à quatre voies (poteau de promenade). Tourner à droite et poursuivre toujours dans l'axe jusqu'à la route.



natagora

Lesse et
Houille

Attention suivre très attentivement le descriptif ! Traverser le pont du chemin de fer. Quitter la route et prendre immédiatement la sente sur votre gauche entre la fin du rail de sécurité et un pylône d'éclairage électrique en béton. Suivre la trace du sentier. Après environ 200 m, à un T assez peu visible, prendre résolument à gauche à angle quasi droit (plaque losange vert de la promenade locale sur un arbre à votre droite).

Le chemin traverse une petite hêtraie puis se transforme en sentier sinueux en pénétrant dans une pessière. Il traverse ensuite une zone de feuillus plus dégagée et traverse un petit ruisseau pour aboutir à un carrefour. Prendre la branche de gauche. Après 50 m s'ouvre une vaste zone dégagée (vous pénétrez dans le Site de Grand Intérêt Biologique *Les Géves*). Traverser en ligne droite sur 80 m environ. Le sentier s'engage dans le fourré juste en face et après une courte distance aboutit à une retenue d'eau sur la droite (ruisseau de la *Grande Scierie*) créée par un barrage de castor (**zone humide**).

Tourner à droite après quelques mètres et franchir une passerelle (belle vue sur le barrage). Le chemin aboutit à un second pré qu'il faut traverser en ligne très légèrement oblique vers la gauche (15°).

S'engager par un chemin de terre dans la pessière. Après 100 m, tourner très fortement à droite. Suivre ce nouveau chemin jusqu'au niveau d'une courbe vers la gauche suivie immédiatement d'une courbe vers la droite (poursuivre cet axe).

Peu après, ce chemin de terre bifurque vers la gauche (ne pas continuer tout droit). Il arrive à un carrefour de chemins empierrés, poursuivre tout droit (négliger les voiries latérales) jusqu'à la route.

Prendre cette dernière à droite sur 20 m, traverser la route et poursuivre sur le chemin empierré (**banc**).

Après 400 m, séparation de la **PL 15** (piquet de promenade) qui prend le chemin de gauche tandis que notre itinéraire continue tout droit. Au niveau d'un T suivre le chemin qui s'engage vers la gauche en longeant la clôture d'une grande prairie.

Au carrefour, prendre vers la gauche l'empierré qui longe la réserve de *La Goutelle*, en suivant en permanence le balisage blanc et rouge du **GR 14**.

Après 1,2 km, tourner résolument à droite en suivant toujours dans l'axe le **GR 14** jusqu'à la route Carlsbourg – Naomé.

Suivre cette route sur la droite et pénétrer dans Carlsbourg. Longer le complexe scolaire (internat) puis, au carrefour, suivre la route N 853 vers la gauche jusqu'à l'église.

RESERVE

R1 – RNA de Graide

Cette petite réserve de quelques hectares est constituée d'une mosaïque de milieux divers et variés, particulièrement intéressants pour la biodiversité. On y retrouve notamment des prés humides à Bistorte et à Reine des prés, des prairies de fauche peu fertilisées, des boulaies de colonisation et des fourrés de saules. La réserve contient également une petite pelouse acide avec du Nard et de l'Arnica. Au rayon des papillons, le Cuivré de la bistorte et le Nacré de la bistorte sont bien présents. En hiver, les Bécassines des marais profitent bien des zones inondées par le Castor.



natagora

Lesse et
Houille

Quelques espèces emblématiques

Relativement discrète, c'est plutôt à l'oreille que vous allez détecter la **Rousserolle verderolle**. Elle lance régulièrement ces strophes électroniques depuis la végétation dense des prairies humides.

Vous pourrez apercevoir la **Bécassine des marais** à la mauvaise saison, lorsqu'elle fait halte dans les prairies inondées pour y trouver de petits invertébrés. Bonne chance, c'est une as du camouflage.

Graminée très discrète, vous reconnaîtrez le **Nard raide** à ses inflorescences en forme de harpon. Espèce caractéristique de la pelouse acide (la nardaie), elle aujourd'hui bien plus rare qu'autrefois.

La **Knautie des champs** est une espèce typique des prairies maigres de fauche. Ses belles fleurs mauves fleurissent de mai à août dans les prairies peu amendées, relativement extensives.

R2 – RNA du Pré Taman

Créée en 2008, cette réserve s'étend le long du ruisseau de Frouchi et du ruisseau des Rives entre Bièvre et Graide. Cet ensemble de plus de 15 ha est composé de magnifique prairie maigre de fauche, de pelouses acides mais également de superbes prairies humides à bistorte. En certains endroits, quelques éléments de bas-marais acides abritent le Comaret et le Trèfle d'eau. Dans le nord du site, plusieurs mares ont été creusées améliorant ainsi le potentiel d'accueil de la faune et la flore aquatique. Outre la belle diversité botanique, cette réserve constitue un petit paradis pour les papillons de jour : Petit Collier argenté, Nacré de la bistorte, Cuivré de la bistorte, etc. Une fois l'hiver venu, vous aurez peut-être la chance d'observer la Pie-grièche grise à l'affut au sommet d'un buisson.

Quelques espèces emblématiques

Espèce typique des bas-marais acide, le **Comaret** se développe très bien les pieds dans l'eau. Sa fleur, rouge-pourpre, en forme de petite étoile, s'épanouit de mai à juillet.

Le **Nacré de la bistorte** est une espèce particulièrement vulnérable. Il dépend doublement de la bistorte : comme plante hôte pour la chenille mais également comme source de nectar pour le stade adulte.

La **Bistorte** est une plante caractéristique des prairies humides ardennaises. Facilement reconnaissable à son épis rose, elle est la plante hôte de deux papillons, le Cuivré et le Nacré de la bistorte.

Devenu bien moins commun qu'autrefois suite à la diminution de ses sites de nidification, le **Moineau friquet** trouve refuge dans la réserve.

R3 - RNA de Roda

Petit joyaux d'environ 15 ha, la réserve naturelle de Roda constitue une des zones de sources du ruisseau de la Grande Scierie, au sud-est du village de Graide. Cette réserve abrite toute une série d'habitats naturels particulièrement menacés. On y retrouve notamment des prés à bistorte, des pelouses acides à Nard et à Genêt des anglais, quelques reliquats de landes à Callune et de bas-marais acides, des mégaphorbiaies, des fourrés de saules et des boulaies humides. Les quelques mares présentes dans la réserve accueillent une belle diversité de libellules et d'amphibiens. La Couleuvre à collier y trouve également son bonheur. Cette réserve constitue sans doute l'un des sites les plus riches en biodiversité de la région.

Quelques espèces emblématiques

Le **Bugle en pyramide** est une espèce rare, typique des pelouses acides ardennaises. C'est grâce aux travaux de restauration réalisés au sein de la réserve que cette espèce a été redécouverte en 2022.

La **Pédiculaire des bois** est une espèce hémiparasite. Elle puise certains de ses éléments nutritifs vitaux en collant ses suçoirs sur les racines d'autres plantes, comme les graminées par exemple.



natagora

Lesse et
Houille

Plante rare des prairies humides, la **Succise des prés** fleurit assez tardivement. En effet, c'est en septembre que vous aurez la chance d'observer ses fleurs, rassemblées en petites boules mauves.

Le **Lézard vivipare** est le plus commun de nos lézards. Il est présent dans divers milieux comme les broussailles, les fossés et apprécie particulièrement les milieux humides, comme les tourbières.

R4 – RNA de La Goutelle

Créée le long du Ruisseau de la Goutelle, cette petite réserve de quelques hectares abrite une série de végétations tout à fait particulières. En effet, on y retrouve quelques éléments de bas-marais acides mais surtout de belles prairies humides avec de la Bistorte mais également d'autres plantes peu communes comme l'Orchis tacheté et l'Écuelle d'eau. Par ailleurs, le site est riche en papillons et abrite plusieurs espèces protégées, dont le Cuivré de la bistorte et la Nacrée de la bistorte, deux espèces spécialisées liées à la présence de la Bistorte.

Quelques espèces emblématiques

La **Gesse des montagnes** est une petite plante de la famille des Fabacées (comme le pois et le haricot). Ses tubercules étaient utilisés au Moyen-Âge pour stopper la sensation de faim et de soif.

L'**Orchis tacheté** est une espèce menacée en Wallonie et est intégralement protégée. On la retrouve particulièrement dans les prairies humides ardennaises où elle fleurit entre mai et juillet.

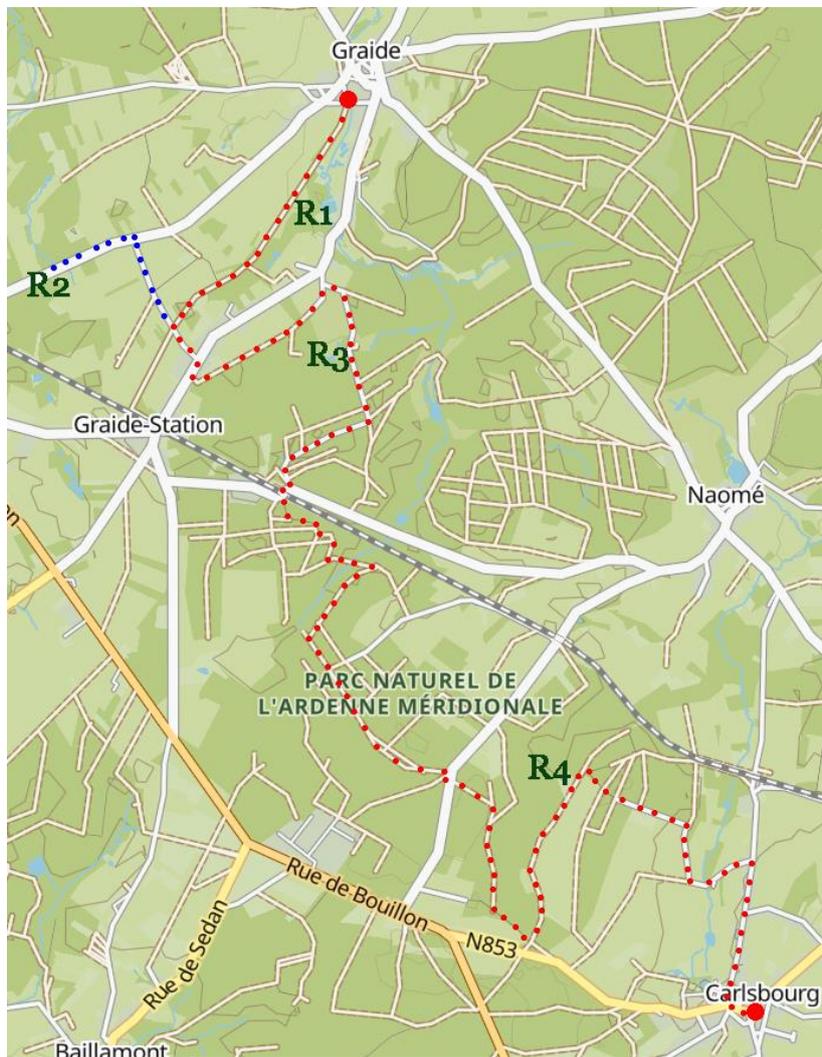
Passant l'hiver au sud du Sahara, la **Tourterelle des bois** n'est présente chez nous qu'à la belle saison, de fin avril à fin septembre. Tendez l'oreille, vous entendrez peut-être son discret roucoulement.

En fleur de juillet à octobre, la **Bétoine officinale** est particulièrement intéressante pour les abeilles et bourdons qui la butinent car elle constitue une bonne source de nectar en fin de saison.



natagora

Lesse et Houille



« Au fil des réserves » - Grand Tour Pédestre des Réserves Naturelles Lesse et Houille



natagora

Lesse et Houille



Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 9 : Carlsbourg (église) – Paliseul (église)

Kilométrage	8.80	<u>Points d'intérêt</u>
Difficultés	Aucune	
		Réserve naturelle : RND du Bois du Defoy [R1], RND de la Virée de Grosse [R2], RNA de l'Etang des Canes [R3]
Carlsbourg Paliseul	Garage, station de carburant, boucherie Restaurant, frieterie, café, épicerie bio, grande surface, boulangerie, boucherie, office de tourisme, poste, médecin, pharmacie, police, pompiers	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Promenade locale 18 (PL 18) Bois du Defoy (Carlsbourg) 		
Promenade locale 21 (PL 21) Pavillon forestier du Defoy (Carlsbourg) 		
Promenade locale 22 (PL 22) De Périgé (Paliseul) 		
Circuit VTT bleu (VTT bleu) 		
Points nœuds vélos 20 (VR 20) panneau vert		

Départ de l'aire de stationnement située face à l'entrée de l'église de Carlsbourg. Longer l'église sur la gauche en direction de l'école communale.

Au **T**, prendre la rue vers la droite et la suivre dans l'axe (**PNV 20**).



Aire de stationnement (1), église de Carlsbourg (2)

Négliger une route qui se présente à droite puis au **Y**, prendre la branche de gauche (**PNV 20**).

Dans le virage, poursuivre tout droit dans un chemin empierré qui s'engage dans le bois (**PL 21 et VTT bleu**) (négliger la route asphaltée qui vire à gauche et un autre empierré à droite).

Longer sur la gauche la réserve naturelle du *Bois du Defoy* [R1] (panneau informatif) et continuer tout droit (points de repère *Réservoir du Defoy* sur la droite et panneau - sculpture *Devoir de mémoire 1914-*



natagora

Lesse et
Houille

1918 - Engrenages) en ignorant les voiries latérales jusqu'à un premier **Y**. Prendre le chemin de gauche (**VTT bleu**).

A un second **Y** prendre à gauche (quitter la **VTT bleu** qui continue elle par la branche de droite) pour aboutir à une petite route asphaltée (*Devoir de mémoire 1914-1918 - Espace mémoriel bleuets et coquelicots* à 10 m au-delà de la route).

Prendre la route sur la droite (**PL 18**) et la suivre. Dépasser une **aire de pique-nique** située sur la gauche (panneaux explicatifs de la réserve naturelle de *La Virée de Grosse* [**R2**]) et quelques dizaines de mètres plus loin, tourner à gauche dans un chemin de terre qui va rejoindre la N 899 Menuchenet – Paliseul (**PA 18**). Juste avant d'atteindre la route sur la droite monument commémoratif du *Cimetière militaire de Nollevaux*.

Suivre la route sur votre gauche sur quelques dizaines de mètres (**attention route très dangereuse**), la traverser et s'engager dans un chemin de terre se présentant sur la droite suivi tout droit dans l'axe (négliger les voies latérales) jusqu'à la route Nollevaux - Paliseul (à 500 mètres sur votre droite, réserve de *L'Etang des Canes*) [**R3**].

Prendre à gauche sur cette route, franchir la voie ferrée (**banc**) et continuer sur la route (**prudence**) durant 1,7 km jusqu'à l'église de Paliseul (**PA 22**).

RESERVE

R1 – RND du Bois du Defoy

Réserve forestière jadis occupée par une **hêtraie à luzule blanche** en mauvais état, surexploitée et dans laquelle fut tentée, en 1881, une expérience de culture de **sapin pectiné** en mélange avec de l'épicéa. 1904 marque la fin de l'exploitation de la hêtraie. Des sapins élevés dans la pépinière provinciale de Paliseul furent transplantés au bois du Defoy. Le site de Carlsbourg fut choisi pour son climat proche de celui des Vosges. Au cours du temps, la plantation a souffert des vicissitudes du climat : gelées tardives, sécheresse, tempêtes. Toutefois, une dizaine d'arbres centenaires de belle allure, dont certains atteignent plus de 35 mètres de hauteur, ont subsisté.

R2 - RND de la Virée de Grosse

Cette réserve occupe l'emplacement d'une ancienne plantation d'épicéas renversée par la tempête de 1990. La végétation actuelle est formée de **bas-marais acides** et de **jonçaiers acutiflores** dans les endroits les plus fangeux et d'une **lande à callune** sur les parties plus sèches. Le **millepertuis des marais** constitue le joyau du site. Plusieurs autres espèces végétales rares y ont été recensées, comme la **pédiculaire des bois** ou encore le **seneçon du Harz**. Sur le plan faunistique, on signale la présence de la **pie-grièche grise**.

R3 - RNA de l'Etang des Canes

Créée en 2022, cette réserve d'une dizaine d'hectares d'un seul tenant correspond à une des zones de sources alimentant le Ruisseau de Plainevaux. Le plan d'eau, en cours d'atterrissement, présente une très belle végétation aquatique et semi-aquatique. En période de migration, il accueille une avifaune intéressante pour la région : Sarcelle d'Hiver, Bécassine des marais, Chevalier cul-blanc, Chevalier guignette, etc. Les abords de l'étang sont particulièrement boisés, caractérisés par des saulées marécageuses, des aulnaies et des boulaies humides. Ces habitats abritent de nombreuses espèces de mammifères comme le Renard roux, le Blaireau d'Europe et la rare Martre des pins mais aussi quelques espèces d'oiseaux intéressantes comme le Pic noir, le Pic épeichette et le Grand Corbeau.



natagora

Lesse et Houille

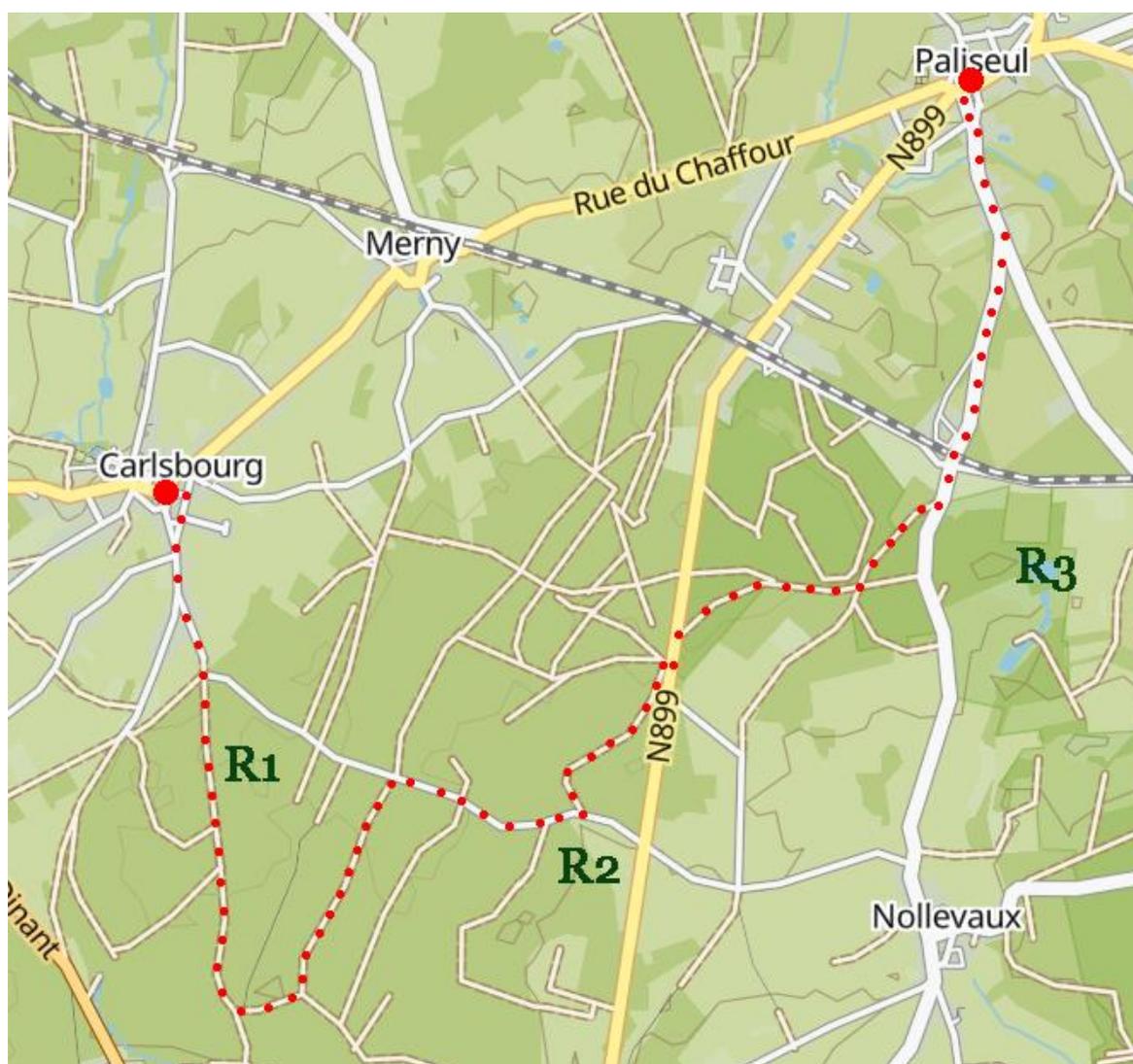
Quelques espèces emblématiques

Le **Grèbe castagneux** tient son nom de la couleur "brun châtaigne" de ses joues et de sa gorge (en été). Il a l'habitude de disparaître sous l'eau avant de remonter à la surface comme un petit bouchon.

La **Sarcelle d'hiver** est un petit canard nicheur très rare et très localisé en Wallonie. Elle est plus commune en hiver, fréquentant les plans d'eau où elle se nourrit de graines de plantes aquatiques.

La discrète **Martre des pins** est un mammifère de la famille des mustélidés. Proche de sa cousine la fouine, elle s'en distingue notamment par sa fourrure marron, son plastron jaunâtre et sa truffe brune.

De nos jours, toutes les espèces de **prêles** sont des herbacées mais à l'époque du Carbonifère, quand cette famille botanique était à son apogée, il existait des espèces arborescentes atteignant 10 mètres.



« Au fil des réserves » - *Grand Tour Pédestre des Réserves Naturelles Lesse et Houille*



natagora

Lesse et Houille



Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 10 : Paliseul (église) – Porcheresse (calvaire)

Kilométrage	10.5	<u>Points d'intérêt</u>
Difficulté	Aucune	
		Réserve naturelle : RND Devant le Terme [R1] Patrimoine : Musée du sabot [P1]
Paliseul	Restaurant, frieterie, café, épicerie bio, grande surface, boulangerie, boucherie, police, pompiers, office de tourisme, poste, médecin, pharmacie	
Naomé	Boucherie	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Promenade locale 23 (PL PA 23) Du Thibaubois (Paliseul) 		
Promenade locale 4 (PL 4) Les Spèches (Porcheresse) 		
GTA Grande Traversée de l'Ardenne - La Transardennaise  (balises jaune et blanc)		
Sentier GR (GR 14) Sentiers de l'Ardenne – De l'Eifel aux Ardennes françaises (Monschau – Sedan)  et (GRP 161) Tour du Pays de Bouillon 		

En venant de la *Rue des Champs*, traverser la route N 899 (**prudence**) et continuer tout droit en longeant l'église paroissiale Saint-Eutrope de Paliseul érigée entre 1907 et 1909 en style néo-gothique.

Ignorer la première ruelle se présentant à droite. Après 25 m, tourner à gauche sur une dizaine de mètres (*Rue de la Colline*), puis prendre directement à droite et suivre la *Rue Saint-Eutrope*.

Cette dernière se prolonge par la rue d'Opont tournant légèrement vers la gauche (suivre le même axe en ignorant les petites voiries latérales - **PL PA 23** et **GTA**).

Après 570 m, à un Y, quitter la route principale et prendre à gauche la *Rue de la Tannerie*.

Poursuivre cette petite route sur 250 m. Lorsque celle-ci oblique à 90° vers la droite, continuer tout droit par une voirie asphaltée qui se transforme en un beau chemin empierré qui traverse le bois de *Thibaubois*. Le suivre sur 1,5 km, en ignorant les chemins et coupe-feux latéraux, pour aboutir après la sylvie à un carrefour de 4 chemins.

Poursuivre tout droit (**hors balisage**) par le chemin herbeux se dirigeant vers un très beau bois atteint après 360 m.

Pénétrer dans le bois. Après 200 m rejoindre le tracé du **GR 14** et le suivre dorénavant jusqu'à l'église de Naomé.



natagora

Lesse et
Houille

En suivant toujours le balisage du **GR 14**, longer l'édifice religieux par la droite, *Rue d'Opont*, que l'on quitte peu après le grand étang. Suivre en permanence le **GR 14** par un très beau parcours forestier jusqu'à la route reliant Our à Graide (**aire de pique-nique**).

Traverser la route et reprendre en ligne droite par le **GR 14**, bientôt rejoint par le **GRP 161**.

Après un kilomètre, les deux sentiers de grande randonnée s'écartent vers la droite tandis que notre parcours continue tout droit, suivant cette fois la **PL PO 4** de Porcheresse en ignorant les chemins latéraux. Nous franchissons la limite provinciale entre Luxembourg et Namur.

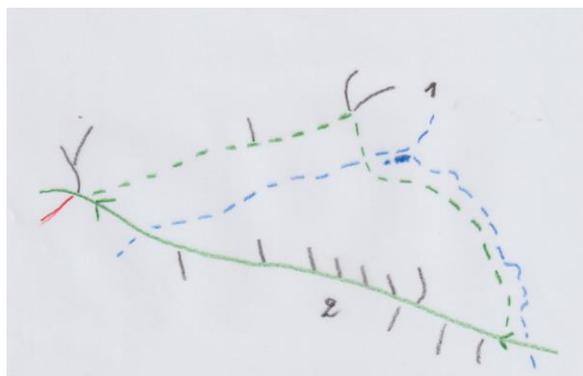
A la sortie du bois, le sentier rejoint une petite route de campagne, la *Rue du Chenai*, prise à gauche jusqu'au calvaire.

Liaison vers Porcheresse : Pour rejoindre directement ce village, au niveau du calvaire poursuivre tout droit pendant 500 m sur la route [**P1**]

RESERVE

R1 – RND Devant le Terme

Le site qui s'étend le long du ruisseau de *Bergimont* est formé d'anciennes prairies de fauche et de coupes forestières sur des sols moyennement humides. Plusieurs étangs sont présents dans cette partie de la vallée. On y observe une mosaïque de groupements végétaux dont des bas-marais acides fragmentaires à laîche blanchâtre et comaret, des mégaphorbiaies à reine des prés et angélique, des roselières à glycérie aquatiques.



Le tracé en pointillé vert (**PL PA 23** à contresens) mène à la RND *Devant le Terme* (1), Bois de *Thibaubois* (2)

PATRIMOINE

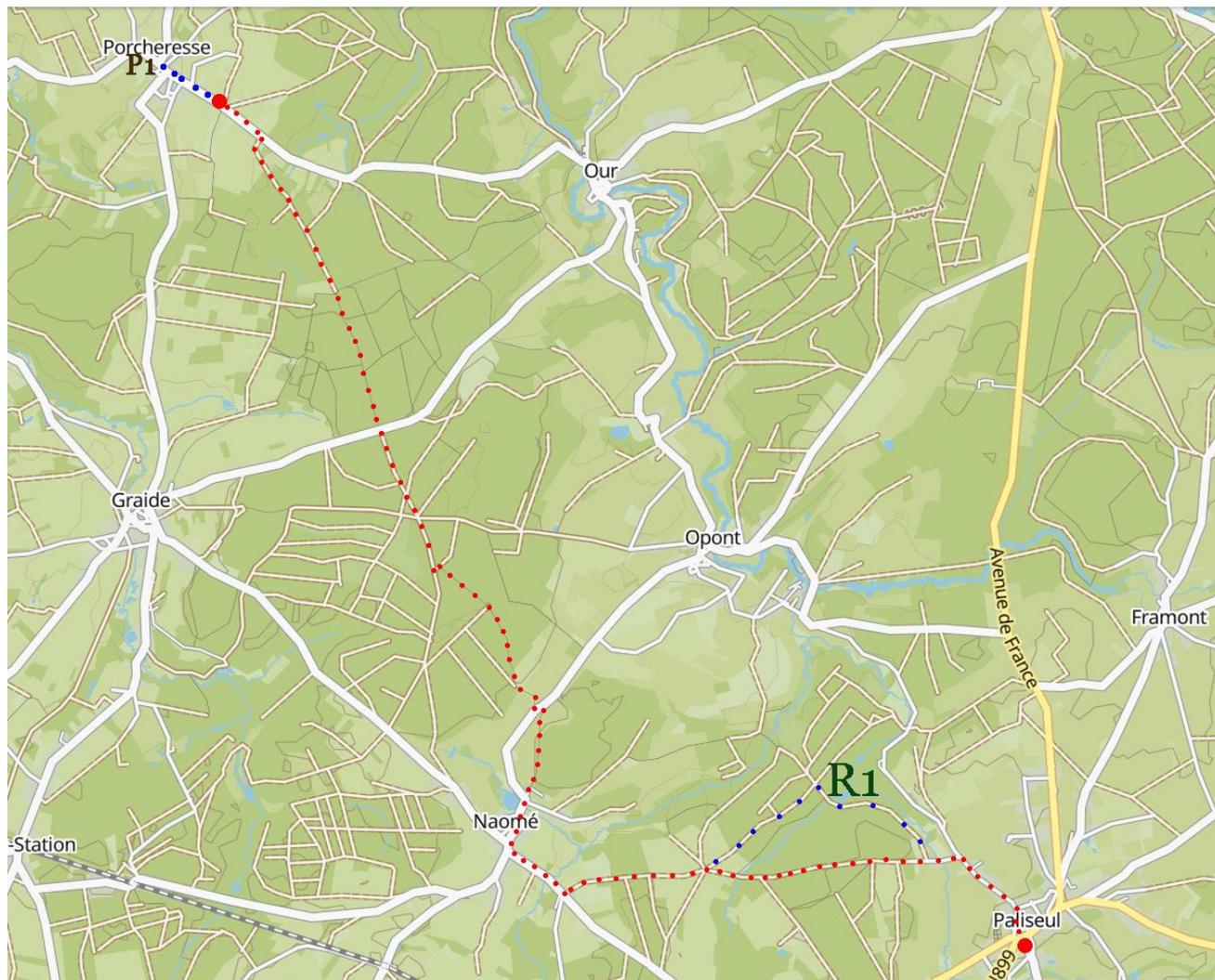
[P1] – Musée du sabot

Au début du 19^{ème} siècle, l'artisanat du sabot se développe en Ardenne du sud et particulièrement à Porcheresse. A l'apogée de la production, en 1910, 70 % des hommes du village fabriquaient des sabots. Le **musée** a pour objectif de préserver le souvenir de cet artisanat, en détaillant les diverses étapes de la fabrication.



natagora

Lesse et Houille





Tronçon 11 : Porcheresse (calvaire) – Haut-Fays (place communale)

Kilométrage	10	<u>Points d'intérêt</u>
Difficulté	Aucune	
		Réserve naturelle : RNA de l'Almache. [R1] section <i>Devant Grainchy</i> , [R2] section des <i>Prés Lavaux</i> Patrimoine : Pompe à eau [P1], pont des Gades [P2], château-ferme de Mont [P3]
Gembes	Café	
Balissage à suivre sur ce tronçon		
Promenade locale P1 (PL P1) <i>Le Gros Bois</i> (Porcheresse)		
Promenade locale P5 (PL P5) <i>Grainchy</i> (Porcheresse)		
Promenade locale G3 (PL G3) <i>Pa d'là l'Eau</i> (Gembes)		
Promenade locale G4 (PL G4) <i>Le Maquis</i> (Gembes)		
Promenade HF2 (PL HF2) <i>Sclassin</i> (Haut-Fays)		
Sentier GR (GRP 161) <i>Tour du Pays de Bouillon</i>		

Dos au calvaire de la *rue du Chenâi*, empruntez le chemin de terre face à vous (PL P5). Suivre cette promenade sur 5 km. Sur votre parcours, découvrir sur la droite la section *Devant Grainchy* de la réserve de l'Almache [R1] et, un peu au-delà, la pompe à eau [P1].

Un peu avant cette dernière, franchir la passerelle sur la gauche. Prendre un sentier en pente jusqu'à un chemin plus large (PL P5) qui part à droite. Vous accédez à la vallée de l'Almache qui vous accompagnera jusque Gembes.

Traverser la route à proximité du *Pont des Rives* et poursuivre tout droit en suivant toujours le balissage de la PL P5, la PL G3 la rejoignant. Sur ce tronçon vous trouverez une **aire de pique-nique pour vélos** récemment aménagée.

Après 1 km, la PL P5 quitte le Grand Tour et tourne à droite (ne pas la suivre). Continuer tout droit en empruntant la PL G3. A hauteur de la *Rue du Plalinay*, admirer le *pont des Gades* [P2]. Poursuivre jusqu'à l'ancienne gare vicinale de Gembes (située en contrebas du village – panneau **voie lente**). Suivre la PL G3 sur la gauche à proximité de la section *Prés Lavaux* de la réserve de l'Almache [R2] pendant 230 m et après avoir traversé l'Almache, continuer (**hors balissage**) par la droite par la route sur 290 m (*Rue de Porcheresse*) rejoindre la promenade PL G4.

Prendre à gauche sur 50 m et par la *Rue de la Chapelle*, monter en direction du lieu-dit *Le Mont* [P3]. Poursuivre sur la PL G4 (sur la gauche, ancien moulin de *Mont*) sur une distance de 3 km (panneaux



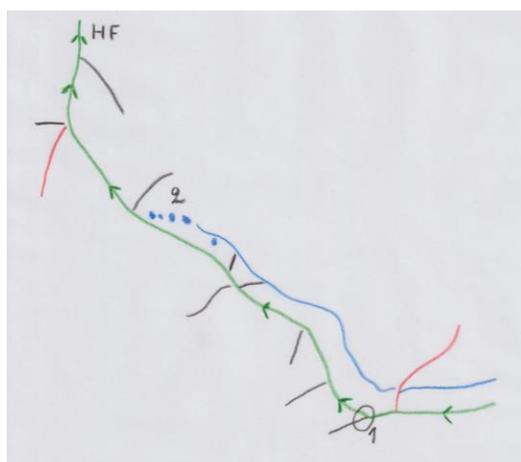
natagora

Lesse et Houille

Route du Maquis) jusqu'à la signalétique qui oriente les visiteurs vers le *Mémorial du Maquis* sur la gauche. Abandonner la **PL G4**, pour suivre pendant 250 m les balises jaune et rouge du **GRP 161**.

Négliger la petite route s'écartant vers la droite (panneau *Route du Maquis*) et, 80 m après celle-ci, alors que le **GRP 161** continue tout droit, prendre le chemin de terre vers la droite (**hors balisage**).

Suivre ce chemin dans l'axe sur 1,2 km sur un tronçon non balisé jusqu'à la sortie de la forêt.



Séparation du GRP 161 (1), étangs (2)

A la sortie de celle-ci, continuer toujours sur la petite route qui remonte paisiblement vers Haut-Fays en négligeant les routes et chemins qui viennent de gauche et de droite. Peu avant le village, à la jonction de deux petites routes au niveau d'une **croix de chemin**, jonction avec la **PL HF2**. Pénétrer dans Haut-Fays par la *rue des Ochires* (terrain de football sur la gauche). Traverser la route N835 pour aboutir à la place communale.

RESERVE

R1 – RNA de l'Almache

Cette réserve de quelques hectares est constituée de bois et prairies humides longeant l'Almache et certains de ses affluents comme le ruisseau de *Devant Grainchy*. On y trouve des aulnaies alluviales, des boulaies et des saulaies marécageuses ainsi que des prés à bistortes et des prairies maigres pâturées. Les plantes rencontrées sont tantôt caractéristiques des pelouses acides comme la Gesse des montagnes ou la Tormentille, tantôt typiques des milieux humides comme la Reine des prés et la Valériane officinale. Au rayon des oiseaux, mentionnons la présence de la Tourterelle des bois, de la Cigogne noire et du Pic mar. Côté papillons de jour, le Cuivré de la bistorte et l'Hespérie échiquier profitent des milieux humides plus ouverts.

Quelques espèces emblématiques

Assez commune en Wallonie, la **Caloptéryx vierge** petite libellule fréquente les cours d'eau naturels avec une bonne qualité d'eau. Elle se reconnaît à son vol papillonnant et à ses ailes bleu métallique.

La **Carte géographique**, est un petit papillon qui a la particularité de présenter un dimorphisme saisonnier remarquable. Il arbore des couleurs orangées au printemps alors qu'en été, il est majoritairement noir et blanc.



natagora

Lesse et
Houille

Le **Chevreuril** se nourrit principalement de bourgeons, de feuilles d'arbres et de jeunes rameaux. Discret, il faudra vous lever de bonne heure pour avoir la chance de l'observer en lisière forestière.

La **Germandrée scorodoine** est plante se développant sur les sols pauvres, généralement acides, et secs. En Ardenne, on la trouve régulièrement dans les chênaies de pente, dites acidophiles.

PATRIMOINE

P1 – Pompe à eau

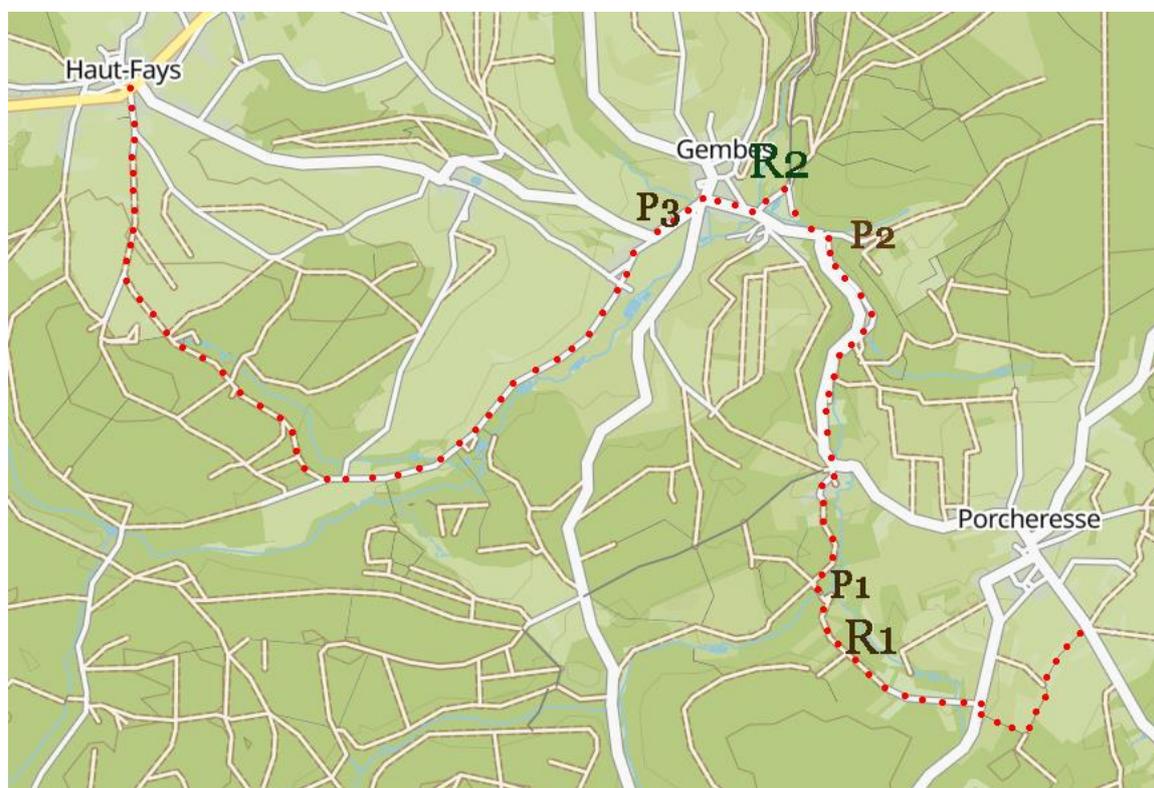
Restaurée en 1990, la pompe à eau *fut* en service de ca 1870 à 1952 afin d'alimenter les bornes-fontaines de la localité. L'eau de l'Almache, déviée via un bief, actionnait une roue à auges faisant coulisser 2 pistons dans des cylindres horizontaux. L'eau sous pression franchissait un dénivelé positif de 47 m pour aboutir dans un réservoir situé sur les hauteurs du village.

P2 – Pont des Gades

Pont à trois arches en pierre (grès schisteux) enjambant l'Almache. Daté de 1851 (monument classé), il doit son nom aux troupeaux de chèvres qui l'empruntaient jadis. Le parapet est constitué de pierres plates et arrondies en schiste posées de chant. La plus petite des arches marque le départ de la dérivation qui alimentait l'ancien moulin de Gembes.

P3 – Hameau de Mont – Château-ferme

Ancien château-ferme construit sur les ruines du fortin de Sclassin en 1554. L'édifice a été fortement remanié du 18^{ème} au 20^{ème} siècle. Bel exemple des maisons seigneuriales rurales succédant aux fortins défensifs : logement à front de rue et dépendances agricoles autour d'une cour en quadrilatère.





natagora
Lesse et Houille

« Au fil des réserves » - Grand Tour Pédestre des Réserves Naturelles Lesse et Houille

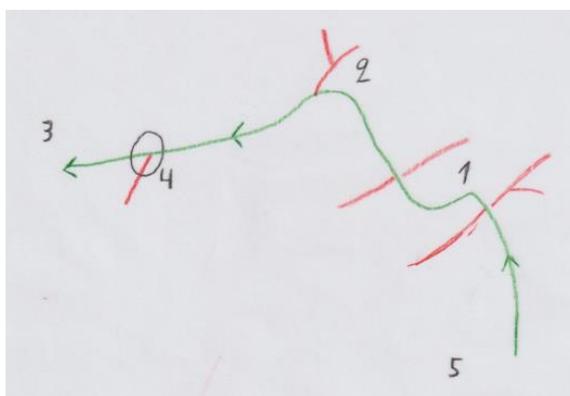


Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 12 : Haut-Fays (place communale) – Gedinne (office du tourisme)

Kilométrage	9	<u>Points d'intérêt</u>
Difficulté	Aucune	
		Nature : Arboretum de Gedinne [N1]
Gedinne Station	Friterie, pizzeria, gare SNCB, garage, station de carburant	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Promenade locale 7 (PL 7) Les Moulinais (Gedinne) 		
Sentier GR (GRP 161) Tour du Pays de Bouillon 		

Au départ de la place communale, se diriger vers l'église du village. Prendre vers la gauche la *Rue du cimetière*, longer celui-ci et rejoindre le balisage du **GRP 161**. Poursuivre dans l'axe par la *Rue de Gerhenne* (croiser un réservoir puis une tour de télécommunications).



Place communale (1), église (2), cimetière (3), jonction avec le GRP 161 (4), terrain de football (5)

A l'orée du bois, au croisement de voies de communication, poursuivre tout droit (longer une cabane de chasse sur votre droite). Continuer pendant 800 m (balisage du **GRP 161**), puis prendre vers la gauche un bon chemin qui mène à la route Haut-Fays - Gedinne.

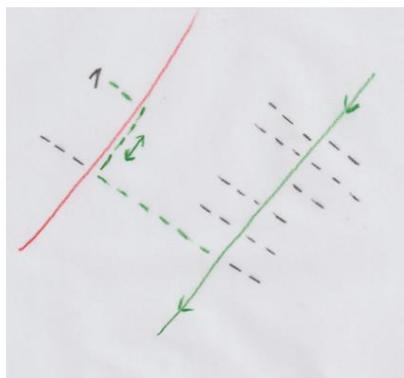
Traverser cet axe routier (**prudence**) et continuer dans le bois sur environ 300 m (attention les chemins se dédoublent, suivez bien le balisage du **GRP 161**).

Poursuivre sur la droite toujours dans le même axe, négligeant tous les chemins et coupe-feux latéraux (**hors itinéraire accès à l'arboretum - N1**), jusqu'à atteindre la route qui mène à la gare de Gedinne Station (route N 952).



natagora

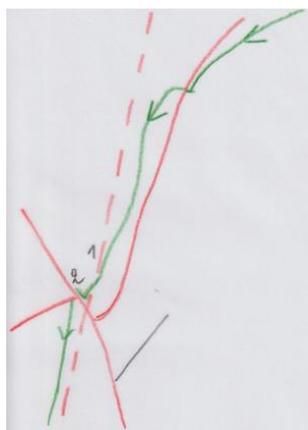
Lesse et
Houille



Jonction avec l'arboretum suivre le pointillé vert, Arboretum de Gedinne (1)

Traverser la route et emprunter un empierré qui longe l'arrière d'entrepôts tout en étant parallèle à la voie ferrée.

Atteindre ainsi les quais de la gare. Traverser le passage à niveau (▲ passage dangereux) et s'engager directement dans un sentier sur la gauche parallèle à la ligne ferroviaire.



Gare de Gedinne (1), passage à niveau (2)

Suivre le sentier (**GRP 161**) sur 190 m. Tourner à droite, puis peu après à gauche *Voie du Hêtre aux Cerfs*, puis de nouveau à droite *Chemin de Longue*. Suivre en descente progressive ce large chemin sur 1,8 km.

Au lieu-dit *Faligotte*, le chemin croise le parcours de l'ancienne ligne vicinale de la Semois (Gedinne - Membre-sur-Semois - Bohan). Prendre cet itinéraire vers la gauche et suivre la **PL 7** qui mène au centre de Gedinne, point final de l'itinéraire.

NATURE

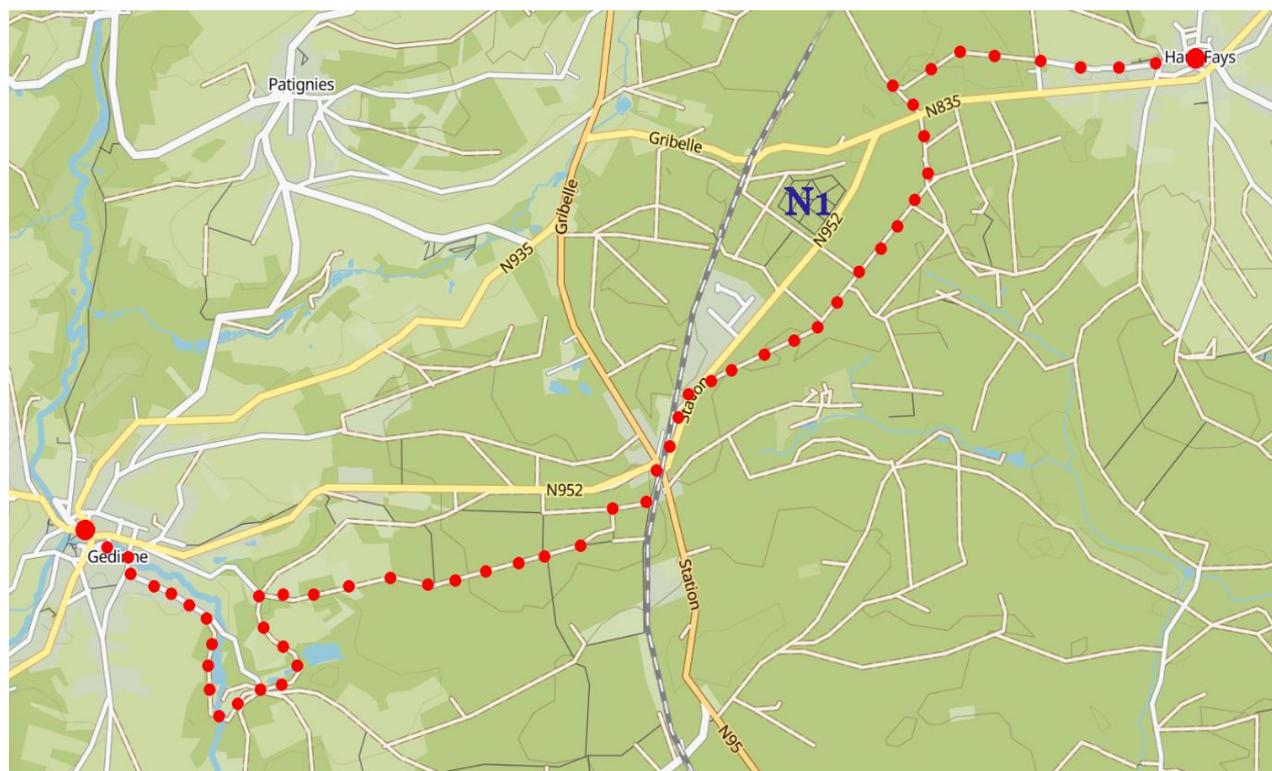
N1 – Arboretum de Gedinne

Situé à 425 m d'altitude, l'arboretum de Gedinne, créé en 1903, a une contenance d'environ 10 ha et comprend 34 genres et 92 espèces. Son intérêt réside, entre autres, dans une très belle collection de résineux riche d'une cinquantaine d'espèces. Il s'agit du premier peuplement de Douglas en Belgique.
https://www.dendrologie.be/fr/tree-list?field_bd_num_value=&field_tree_name_value_3=&field_park_value=gedinne



natagora

Lesse et Houille



ⁱ http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/zones_protegees_wallonie.pdf (RNA et RND)

ⁱⁱ Place Languillier, 6 à 5575 Gedinne